

Dans ce numéro

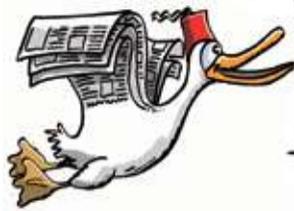
SPÉCIAL DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les cahiers du Canard Libéré Mix énergétique à l'horizon 2030 Le Maroc a de l'énergie à revendre...

Le Maroc passe au vert



le Canard Libéré



Journal satirique marocain paraissant le vendredi

Quinzième année N°644 vendredi 9 avril 2021 - 8 DH - Directeur de la publication Abdellah Chankou

Flambée des tarifs du fret maritime

Le Maroc face à la fureur des flots...

En laissant mourir sa flotte maritime, le Royaume a perdu un levier hautement stratégique dans les échanges mondiaux de marchandises. Ce qui se traduit par une lourde facture en devises, qui plombe son budget et pénalise son économie.



P6/7

Confus DE CANARD

Vive la politique-business!

P2

AL OTHMANI RASSURE SUR SON ÉTAT DE SANTÉ

RIEN DE GRAVE, JUSTE UNE PETITE FIÈVRE D'ORIGINE POLITIQUE QUI M'A FAIT DÉLIRER...



ZAG

Le PSU perd sa star parlementaire

Un doux rêveur quitte la politique



Omar Balafrej victime de son profil...

P9

Tarawih

Laissez les gens prier!



Ahmed Toufiq, ministre des Habous et des affaires islamiques.

P3

Le Parlement veut réglementer les pesticides à usage agricole

Ces lobbys qui cultivent la nocivité...

P8



Le Sénégal fait flotter son drapeau à Dakhla...

Crise sanitaire

Gamma groupe se projette dans l'avenir

P4

Abdellatif Jouahri peu rassuré

P11

L'entretien - à peine fictif - de la semaine

Abdellatif Ouahbi

Je veux être futile à mon pays...

P11





Confus de Canard



Vive la politique-business !



Abdellah Chankou

La Cour Constitutionnelle s'est prononcée le vendredi 2 avril sur la loi organique 07.21 sur les partis politiques dans le volet se rapportant au financement. L'arrêt rendu par les sages approuve la réforme autorisant les formations politiques à bénéficier d'autres sources de revenus autres que la subvention publique, la cotisation des adhérents, dons et autres legs jugés insuffisants par les partis pour jouer leur rôle dans l'efficience requise.

En vertu de cet amendement, réclamé par les partis nationaux eux-mêmes et jugé donc conforme à la Constitution, ces derniers peuvent désormais se financer à l'instar des entreprises. Ce qui signifie qu'ils peuvent posséder, louer ou vendre des biens immobiliers, créer des agences dans le domaine de la communication de façon à générer des recettes supplémentaires censées leur permettre de mieux s'acquitter de leur mission d'encadrement de la population. Sûr que la rente foncière et immobilière connaîtra une nouvelle dynamique avec le permis de spéculer que se sont octroyés légalement nos très chers partis. Vive la politique-business ! Reste à espérer que le PJD, USFP, Istiqlal... seront plus bons en affaires qu'ils ne le sont en politique.

À l'époque des Aherdan, Osman, Bouabid, Boucetta, Yousseoufi, Yazghi, et autres Yata..., les biens du parti, journaux, imprimeries et sièges du parti, n'étaient-ils pas enregistrés au nom de nombre de leaders historiques qui considéraient le parti comme une affaire personnelle?

L'exercice démocratique ayant besoin d'argent - qui représente un pilier essentiel de tout système politique - pour bien fonctionner, cette réforme est censée aider les partis à sortir du statut de coquilles vides dans lequel ils ont été confinés en favorisant l'expression de la diversité des opinions et le pluralisme démocratique dans le respect de l'intérêt général et les sensibilités des uns et des autres. Pour cela, les partis doivent naturellement disposer de ressources financières adéquates dont l'accès doit cependant être encadré par la loi afin d'éviter les dérives pouvant naître du fait de la collision entre argent et politique, à l'origine de bien des scandales politiques spectaculaires dans les démocraties occidentales. Notamment en France, où les financements occultes qui traversent aussi bien la

droite que la gauche ont servi à payer essentiellement les frais des campagnes électorales des anciens chefs d'État, soit sous forme de malles remises par certains présidents africains ou via de fausses factures et autres procédés obscurs pour collecter de l'argent auprès des entreprises françaises...

Au Maroc, la situation est radicalement différente. Le recours à des montages complexes à la française pour se faire financer ne relevant pas de la culture locale, les partis comptent essentiellement sur la subvention de l'État qui demeure prépondérante et la générosité des notabilités bien nanties en avoirs. Avec cette caractéristique d'absence de transparence quant à l'usage fait de ces fonds dont une partie tombe sans problème dans la poche du chef qui agit comme s'il n'était nullement concerné par le principe de reddition des comptes et le devoir d'exemplarité, juste bons à meubler ses discours politiques creux. La politique ne fait pas recette. Mais visiblement pas pour tout le monde !

À l'époque des Aherdan, Osman, Bouabid, Boucetta, Yousseoufi, Yazghi, et autres Yata..., les biens du parti, journaux, imprimeries et sièges du parti, n'étaient-ils pas enregistrés au nom de nombre de leaders historiques qui considéraient le parti comme une affaire personnelle?

Ce n'est qu'à cours de la dernière décennie que les choses ont commencé à évoluer vers une certaine clarté à la faveur de l'intrusion de la Cour des comptes dans la comptabilité des enseignes partisans.

Cependant, plus de recettes financières dans les caisses partisans est-il forcément synonyme d'une réconciliation des partis avec leur mission de base qui est l'encadrement des citoyens pour les inciter à participer à la vie publique et l'écrémage des élites capables d'assumer la gestion des affaires publiques ? Il est permis d'en douter tant que la classe politique n'aura pas fait son aggiornamento pour qu'elle devienne finalement et audible et crédible. C'est à ce prix que l'action politique, frappée d'un profond discrédit, qui rejaillit dramatiquement sur le taux de participation aux élections, retrouvera ses titres de noblesse et les partis leur crédibilité. La crédibilité ! C'est le vrai capital que tout l'argent du monde ne pourra pas évidemment acheter. ●



Côté BASSE-COUR



Tarawih

Laissez les gens prier !



Les tarawih sont l'âme du ramadan qui font sa spiritualité...

Dans la communauté des fidèles marocaine, une seule question taraudait les esprits depuis quelques semaines: Les autorités vont-elles, contrairement à l'année dernière, autoriser la prière des tarawih pour le ramadan 2021 ? La patate chaude a été refilée au Conseil des Oulémas par le gouvernement qui a déjà décidé en son âme et conscience sur la base des recommandations de la commission technique et scientifique : ce sera le couvre-feu de 20 heures jusqu'à 6 heures du matin pendant tout le mois sacré. Ce qui signifie que personne ne devrait, sauf motif impérieux, quitter son domicile jusqu'au lendemain. Bonjour le confinement nocturne. Cette fatwa politique, qui sent l'excès de précaution et même une certaine panique, est aussi dure à avaler qu'une harira insipide. Surtout que dans son communiqué du mercredi 7 avril qui a annoncé cette excellente nouvelle, l'exécutif a appelé les Marocains à respecter ces mesures restrictives afin, argue-t-il, de « maintenir les acquis réalisés par notre pays en matière de lutte contre l'épidémie ». Les acquis ! C'est comme une équipe du football peu sûre d'elle-même qui après avoir marqué un but s'est retranchée dans la défense pour sauvegarder l'avantage jusqu' au bout... Le gouvernement Al Othmani joue donc la prudence, voire la peur par anticipation pour que le Covid ne nous batte pas à plate couture. Or c'est ce qui risque de se passer à trop vouloir maîtriser à l'avance une situation impossible à maîtriser en raison du caractère imprévisible du virus qui a montré jusqu'ici une capacité extraordinaire de se jouer de toutes les restrictions possibles et imaginables... Et puis, la situation sanitaire s'étant nettement améliorée malgré l'arrivée du variant anglais, les Marocains - y compris les moins pieux d'entre eux - ne voient pas de raison objective à l'interdiction des tarawih. Lesquelles prières sont l'âme du mois sacré et les interdire au motif

que les mosquées sont un vecteur de la transmission du virus n'est étayé par aucune preuve tangible. Une allégation démentie par la réalité puisque depuis leur ouverture, il y a plusieurs mois, les mosquées n'ont pas enregistré de foyer de contamination spectaculaire. Cela est dû au bon comportement des fidèles très à cheval sur les consignes du protocole sanitaire mis en place par le ministère de tutelle (ablutions à la maison, tapis de prière individuel, distanciation physique, prise de température à l'entrée, usage du gel hydroalcoolique). Une discipline que l'on retrouve très peu dans les cafés bondés et en mal d'aération où les clients sont attablés les uns à côté des autres dans une atmosphère qui empest la cigarette... Raison de plus pour que le ministre des Habous et des Affaires islamiques Ahmed Taoufik défende la cause des fidèles. En toute bonne foi. Nombre de pays musulmans, à l'image de l'Égypte, ont, eux, déjà rendu leur décision : Oui à l'accomplissement des cinq prières ainsi que les tarawih dans les mosquées sous réserve de respecter entre autres conditions le protocole sanitaire en vigueur. Terre d'un islam éclairé, le Maroc sacrifiera-t-il pour la deuxième année consécutive les tarawih sur l'autel d'une épidémie qui ne se transmet pas dans les lieux de prière ? En fait, il y a plus de risques de choper le virus pendant la journée dans les marchés et les lieux clos comme les usines et dans les réunions familiales et entre amis lors des soirées ramadanesques qu'en s'adressant à Dieu les paumes tournées vers le ciel, dans une mosquée ou à l'air libre empli d'un souffle de recueillement collectif... Sauf à considérer que le covid ne circule qu'entre le coucher du soleil et le lever du jour ! Un peu de bon sens, bon sang ! Il faut prendre le risque de la vie. Invoquons la providence et laissez les gens prier ! On ne sait jamais... ●

COVID : ET VOILÀ LE VARIANT MAROCAIN !



L'ANFCC défend la confidentialité des biens immobiliers des MRE au Maroc

L'Agence Nationale de la Conservation Foncière, du Cadastre et de la Cartographie (ANFCC) a décidé de ne communiquer aucune donnée sur les biens des Marocains résidant à l'étranger (MRE) au Maroc à aucune tierce partie étrangère quel que soit le motif invoqué. Cette décision ferait suite à des craintes exprimées par plusieurs Marocains établis dans des pays ayant signé les conventions fiscales internationales de l'OCDE (BEPS) quant à la possibilité de contrôler leurs comptes bancaires et leurs biens dans leur pays d'origine par les administrations fiscales de leurs pays d'accueil. Par exemple être obligés d'inclure leurs comptes bancaires et biens fonciers ou immobiliers détenus au Maroc dans leur déclaration d'impôts de 2021. Ces craintes sont d'autant plus justifiées qu'il n'y a pas longtemps, certains MRE de Belgique ont été privés de logements sociaux au motif qu'ils possèdent des biens immobiliers au Maroc. La circulaire adressée à cet effet par l'ANFCC à ses agences régionales précise qu'elle ne donnera une suite favorable qu'aux requêtes conformes aux procédures en vigueur notamment celles émanant des canaux diplomatiques du ministère marocain des Affaires étrangères. En signant en juin 2019 la convention multilatérale pour la mise en œuvre des mesures relatives aux conventions fiscales de l'OCDE (BEPS), le Maroc s'est engagé à procéder au transfert automatique des données bancaires à compter de septembre 2021. Cette disposition a d'ailleurs été dictée par la Loi de Finances 2020 pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2021. Pour les Marocains installés aux États-Unis d'Amérique, le Foreign Account Tax Compliance Act (FATCA) est déjà entré en vigueur en juillet 2014. Un dispositif justifié par la lutte contre l'évasion fiscale impliquant des comptes de citoyens ou résidents américains détenant des actifs financiers en dehors du sol américain. Pour les MRE hors États-Unis, qui n'ont pas encore régularisé leur situation fiscale, ils sont appelés à intégrer les comptes bancaires détenus au Maroc ou ailleurs, hors de leur pays de résidence fiscale pour éviter les amendes du fisc.

LES AUTORITÉS DE RABAT INTERDISSENT DE BÂTIR LE PAVÉ...

STOP, J'AI CHOPÉ LES VARIANTES CHINOIS, ANGLAIS ET MAROCAIN..





Côté BASSE-COUR



Le Beurgeois
GENTLEMAN

Khouribga, une ville française... (38)

Nous célébrons le centenaire de Khouribga et de l'OCP, l'Office Chérifien des Phosphates voulu par Lyautey. "Jnaynar Lotti", comme le nomment les indigènes des Ouled Abdoun, en signant le décret du 27 janvier 1920, est conscient du caractère exceptionnel de l'Office, prononcé "Loufisse" par les autochtones, et décide d'en confier l'exploration et l'exploitation au seul "Magasin" (ma5zen) afin d'éviter la rapacité du secteur privé. La découverte fortuite des phosphates chez les Ouled Abdoun, faite en 1917, à l'occasion des travaux de la ligne de chemin de fer Casablanca/Oued-Zem, va booster l'économie du Maroc. Lyautey a fait appel aux écrivains pour mettre en valeur le Maroc. Il s'est inspiré du rôle que Pierre Loti a pu jouer en février 1889, à l'âge de 39 ans, lorsqu'en tant que membre d'une mission diplomatique, il s'était embarqué pour un périple en terre marocaine. Auteur et journaliste à succès, Pierre Loti a retracé dans un livre le parcours de la caravane ministérielle française qui a sillonné les territoires des tribus plus au moins inféodées au Magasin du Sultan Hassan 1er. À Fès, alors que la délégation française était cloîtrée dans les appartements luxueux du Sultan pour assister aux cérémonies officielles, Pierre Loti partait à la découverte de Fès. Habillé d'une djellaba marocaine qui lui permettait de se fondre incognito dans la médina pour découvrir le Maroc intime qui le fascinait tant par l'intemporalité que par le mysticisme religieux qui y règnent. Pierre Loti, dans son livre, laisse transparaître son amour pour cette terre qui a su préserver un idéal d'absolu et résister à la modernité occidentale. La description que fait Pierre Loti du Mellah (quartier juif) de Meknès (ville considérée à l'époque comme la petite Jérusalem) rappelle les actuels ghettos européens où vivent les minorités. Pierre Loti décrit la misère et les immondices qui s'accumulent sur le pas des portes. La promiscuité y est abominable. Le Magasin de l'époque ne permettait pas à la judaïcité de vivre en dehors du Mellah. Selon Pierre Loti : « le Sultan Hassan 1er est très doux pour les juifs et leur ait promis de leur faire bâtir une ville où ils espèrent bientôt s'agrandir et respirer mieux ». Il décrit des enfants impubères vivant en couple du fait d'un usage courant chez les juifs marocains : « Les mellahis ont un teint "pâle ou rosé", les jeunes, un peu efféminés, sont "frais et roses", les femmes "pâles, blanches comme de la cire" ». Malgré la vie du ghetto, le Mellah de Meknès a donné de brillantes personnalités au Maroc (Assaraf, Berdugo, Ohana, Tolédano... ainsi que l'actuelle journaliste Ruth Elkrief, née à Meknès en 1960 et arrivée en France à 14 ans, dont les ancêtres devaient être certainement des négociants en ovins : la transcription de son nom a perdu le « h » d'Elkhrief : petit agneau). Un de ses grands-oncles, Chalom Messas, a été grand Rabbin du Maroc puis de Jérusalem. Frappé par le succès des livres de Pierre Loti, Lyautey invite, coraque et cajole toute une série d'écrivains dont les deux André, Maurois et Gide et Jean Giraudoux entre autres : la personnalité de ce dernier semble avoir séduit le Sultan Youssef. S'ils arrivent sans le sou, Lyautey subvient à leurs besoins matériels et il est payé de retour par des livres qui participent à forger le mythe marocain. Parmi les livres passés à la postérité : Rabat ou les heures marocaines ; Marrakech ou les seigneurs de l'Atlas ; Fès ou les bourgeois de l'Islam ; Âmes maghrébines ; Derrière les vieux murs en ruines ; In Morocco ; les Hommes nouveaux ; Lyautey l'Africain ; Visions du Maroc ; Marrakech dans les palmes ; Un crépuscule d'Islam ; Un printemps au Maroc ; Le Miracle du Maroc ; Henry de Bournazel, ou Le Gouffre... (A suivre)

Beurgeois.Gentleman@gmail.com Retrouver les anciens épisodes en version électronique sur notre site web www.lecanardlibere.com

Le Sénégal fait flotter son drapeau à Dakhla...

Nouveau coup dur pour la diplomatie algérienne qui enchaîne les déconvenues. Le Sénégal a ouvert, lundi 5 avril, un consulat général à Dakhla. Ce qui porte à 10 le nombre des représentations diplomatiques inaugurées dans cette belle ville depuis un peu plus d'un an.

La cérémonie d'inauguration a été présidée par le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita et la ministre des Affaires étrangères, et des Sénégalais de l'extérieur, Aissata Tall Sall.

Le chef de la diplomatie marocaine a saisi cette occasion pour répondre du tac au tac à son homologue algérien Sabri Boukadoum qui deux jours plus tôt a appelé à des négociations « directes et sérieuses » entre le Maroc et le Polisario au sujet du conflit factice du Sahara marocain. »

« Seules comptent des négociations avec Alger, car la vraie partie du conflit est l'Algérie », a répliqué M. Bourita qui a relevé que la mobilisation de



l'Algérie sur ce dossier qu'elle a fabriqué de toutes pièces prouve, chaque jour, qu'elle est impliquée directement dans ce conflit, car il abrite, finance et mobilise, les mercenaires polisariens contre le Maroc et son intégrité territoriale. La supercherie ne trompe plus personne. Il n'y a que le régime chancelant d'Alger qui s'entête à croire qu'il défend une cause juste. ●

Crise sanitaire

Gamma groupe se projette dans l'avenir

La crise sanitaire a poussé de nombreuses entreprises à faire preuve d'innovation en adaptant leur stratégie commerciale aux attentes du consommateur. C'est le cas de Gamma groupe, une jeune PME opérant à Casablanca dans le secteur du café torréfié, qui a changé carrément de positionnement en passant du B to B au B to C. L'adaptation des circuits de vente aux nouvelles ambitions du management a nécessité de nouveaux investissements, le recrutement de plus de personnel et une nouvelle organisation du travail. Alors que la dégradation de la situation économique en raison du covid a poussé plusieurs entreprises au Maroc et ailleurs d'arrêter complètement ou partiellement leurs activités et à procéder à des licenciements économiques, Gamma Groupe investit plus et renforce ses effectifs. En effet, de plus en plus de sociétés nationales voient dans la crise actuelle une belle opportunité pour faire évoluer leur business en le modernisant grâce notamment aux canaux digitaux. « Notre nouvelle stratégie consiste à s'appuyer sur les res-



Sanae Abdelkhalek, une démarche proactive...

sources extraordinaires du digital pour sortir des sentiers battus en livrant grâce à la commande en ligne aux quatre coins du pays et à des prix très compétitifs un café de qualité directement au consommateur final sans intermédiation de tiers. » explique la directrice générale de Gamma Sanae Benabdelkhalek, qui s'est entourée depuis la création de l'entreprise, il y a quelques années, d'une équipe jeune et dynamique.

Gamma, qui a réussi à développer une expertise marocaine dans le secteur du café torréfié, où elle est devenue un acteur incontournable, est la seule société marocaine qui exporte sa gamme des cafés en France. ●

Énergies renouvelables

Le Département d'État encense le Maroc



Le département d'État américain a mis en avant mercredi 31 mars « le leadership audacieux » du Roi Mohammed VI, ayant permis au Maroc de devenir « un leader mondial » en matière d'investissement dans les énergies renouvelables et de réaliser ses objectifs dans le cadre de l'Accord de Paris sur le climat.

« Sous le leadership audacieux du Roi Mohammed VI, le Maroc est devenu un leader mondial dans l'investissement dans les énergies renouvelables et dans la réalisa-

tion de ses objectifs dans le cadre de l'Accord de Paris », a indiqué, dans un tweet, le bureau des Affaires du Proche-Orient relevant du Département d'État.

Auparavant, l'envoyé spécial des États-Unis pour le climat, John Kerry, a salué l'engagement de Sa Majesté le Roi Mohammed VI en faveur de la lutte contre le changement climatique.

« J'ai personnellement senti l'engagement de SM le Roi Mohammed VI (en matière de lutte contre le changement climatique) lorsque le Maroc a accueilli la COP22 » à Marrakech, en 2016, a souligné M. Kerry dans un tweet diffusé en marge de la Réunion ministérielle « Climat et Développement », organisée le même jour en mode virtuel à l'initiative du Royaume-Uni.

Pour l'émissaire américain, le Maroc est un partenaire important dans la lutte internationale contre le changement climatique.

« Nous avons hâte d'approfondir notre partenariat » sur la voie menant à Glasgow qui accueillera la 26e Conférence des Parties des Nations unies sur le changement climatique (COP26) du 1er au 12 novembre 2021, a affirmé le haut responsable américain. ●



Côté BASSE-COUR



Par Nouredine Tallal.



Le Parti du bon sens (65)

La CAF et la gaffe !

Lhaj Miloud a constaté que les journalistes algériens ont atteint, ces derniers temps, le fond du désespoir... Et pas seulement les rédacteurs politiques qui ne se sont pas encore remis des multiples succès diplomatiques enregistrés par notre pays, avec, en apothéose, l'ouverture d'un consulat américain à Dakhla... Et comme on les comprend ! De quoi vous dégouter définitivement du métier, et vous pousser à solliciter dare-dare un départ volontaire ! Mais en Algérie comme ailleurs, on ne sort pas du hammam comme on y entre ! Et on n'abandonne pas le terrain à « l'ennemi » aussi vite qu'on le voudrait lorsque l'on a comme patron les renseignements généraux... Euhhhh, je voulais dire pour la presse nationale... Même si, comme vous les amis, Lhaj Miloud ne voit pas trop la nuance !

Il ne s'agit pas non plus des journalistes spécialisés en économie, d'autant plus qu'en la matière, le tour est vite fait... Puisqu'il n'est question entre eux que d'hydrocarbures et... D'hydrocarbures ! Journalistes qui, en l'occurrence, seraient plutôt à classer dans la catégorie d'apprentis sorciers spécialistes des problèmes économiques insolubles... Et des problèmes économiques, tous plus insolubles les uns que les autres, ce n'est pas ce qui manque dans ce grand pays par sa superficie, leader du tiers monde en ratage de projets, qui s'est lamentablement planté dans tout ce qu'il a entrepris depuis son indépendance !

Lhaj Miloud s'intéresse aujourd'hui aux journalistes algériens spécialisés dans le domaine sportif... Qui, entre deux commentaires amers concernant la partialité de l'arbitrage africain qui a toujours lésé l'invincible équipe des Fennecs, débattent à l'infini sur... Le Maroc et la question du Sahara, dernier territoire encore non décolonisé en Afrique ! Et ce qui leur est resté en travers de la gorge, vous l'avez tous deviné, c'est la nomination de Fouzi Lekjaa au comité exécutif de la FIFA, alors que le représentant de la fédération algérienne s'est fait éjecter sans ménagement comme un malpropre ! Une insulte à la grande Algérie ! Inutile de vous dire que le malheureux en prend pour son grade, et pour un peu, on appellerait le peuple à son lynchage !

Il faut les voir s'indigner, crier au complot et aux manœuvres sournoises du Makhzen qui travaille « fi al kaoualiss » ! Se faire battre par n'importe qui mais surtout pas par un Marocain... Et surtout pas par Lekjaa, leur bête noire... Ils s'en étrangent d'indignation, les journaliers « khawas, khawas » ainsi que leurs invités « triés sur le volet »... Tous unis contre le Maroc par une haine viscérale qui vire à l'obsession... C'est à qui insultera le plus ! Mais il faut sans doute au moins ça pour se faire bien voir par la hiérarchie, et ne pas être taxés de « khawanas »... D'où une surenchère d'invectives et d'insultes et tout invité objectif serait illico presto catalogué de vendu au Makhzen, et risquerait la déchéance de nationalité !

Mais pire encore, et parce qu'un malheur n'arrive jamais seul, le Maroc les aurait roulés dans la farine comme des amateurs, en fermant définitivement la porte de la CAF au Polisario, leur rejeton bien aimé, qui décidément, n'arrivera jamais à voler de ses propres ailes...

Oui, le Maroc aurait sournoisement fait passer un amendement à l'article 4 de la charte de la CAF, lequel stipulait que la Confédération africaine « était ouverte à toutes candidatures d'associations nationales africaines comme représentants officiels

gérant le football dans leurs pays respectifs ». Mais ça c'était avant l'amendement proposé par les cyniques manœuvriers marocains ! Puisque désormais, « seuls les représentants des pays indépendants et membres de l'ONU seront admis au sein de la CAF »... Et il ne vous aura pas échappé que ce n'est pas le cas du Polisario ! Par contre, cette « subtilité » a complètement échappé au représentant de la fédération algérienne qui ne s'y est pas opposé lors du vote...

« Au lieu de voter contre, il s'est simplement abstenu, ce traître », s'époumonent les grands analystes patriotes... Le malheureux essaiera en vain de se justifier après coup en reconnaissant la grosse gaffe commise lors du vote de la CAF, n'ayant pas vu la ficelle, pourtant grosse somme une corde ! Ignare oui, traître jamais !

Quand on ne sait pas, on demande, nom de Dieu ! Et la meute de clamer, à l'unisson, que la moindre des choses aurait été, dans le doute, de solliciter des orientations auprès des autorités « compétentes » de son pays ! Du ministère de la Jeunesse et des Sports ? Que nenni ! Plutôt du Ministère des Affaires Étrangères, qu'ils auraient mieux fait de qualifier de ministère des Affaires Sahraouies, voire directement du Secrétariat de la Présidence ! Il y va des intérêts supérieurs de la nation algérienne... Que l'on croyait pourtant non partie prenante dans l'affaire du Sahara, niais que nous sommes !

En tout cas, pour ce qui est de Lhaj Miloud, et toute réflexion faite, cela ne l'aurait pas dérangé outre mesure que le Polisario sollicite son intégration à la CAF... Mais à condition qu'il démontre qu'il dispose d'effectifs footballistiques suffisants...

Sachant que pour avoir un nombre de licenciés suffisant en vue d'organiser un championnat digne de ce nom, il faudrait que tout le monde à Tindouf se mette à taper dans le ballon rond, petits et grands, hommes et femmes...

Donc ce que Lhaj Miloud aurait proposé, en fin stratège qu'il est, c'est simplement d'exiger de tout candidat à l'adhésion à la CAF, de se doter d'un certain nombre de stades dignes de ce nom et d'avoir un nombre minimum de licenciés... Allez, disons 50 000 ! Soit plus que le nombre de sahraouis éligibles, séquestrés dans les camps de Tindouf et aptes physiquement ! Avec, ne soyons pas misogynes, l'instauration d'un championnat féminin, comme preuve de la volonté agissante du candidat, de promouvoir le football du beau sexe... Il va de soi que les enfants ne devront en aucun cas être enrôlés dans des milices mais être scolarisés, et si possible, dans des structures sport-études...

Dès que le Polisario se serait conformé à ces règles de bon sens, la CAF s'empresserait d'examiner sa candidature avec toute la bienveillance requise... C'est-à-dire dans cinquante ans au minimum... En attendant, il aura à sa disposition une feuille de route structurante qui l'occupera pendant quelques décennies, et canaliserait son énergie vers un combat autrement plus valorisant que celui qui consiste à jouer les guérilleros d'opérette !

Et comme il n'y aurait, par la force des choses, plus grand monde pour aller se faire canarder par les drones marocains à proximité du « mur de la honte », le combat cessera inéluctablement faute de combattants ! ●

Tourisme

Le régime indemnitaire en attendant le retour de la pension complète...

La Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) a annoncé vendredi 2 avril la prolongation jusqu'en mai prochain de l'octroi de l'indemnité forfaitaire au profit des salariés, stagiaires et guides touristiques ayant été impactés par les conséquences du covid-19. L'octroi de cette indemnité forfaitaire, financée par le Fonds spécial pour la gestion de la pandémie du Covid-19, indique un communiqué de la CNSS, sera prolongé de janvier à mai prochain. Les déclarations se font via le portail



Nadia Fettah, ministre du tourisme.

covid19.cnss.ma jusqu'au 3 mai prochain.

Prenant en compte l'avènement du mois du Ramadan, l'octroi de l'indemnité commencera à partir du 13 avril pour les personnes qui auront été déclarées sur le portail entre le 2 avril et le 7 avril, et à partir du 10 mai pour les autres.

Pour les mois d'avril et mai 2021, la déclaration des employés débutera du 16 avril au 3 du mois suivant. En attendant le retour de la pension complète, le secteur des voyages national doit encore survivre avec le régime indemnitaire. ●





Le Maigret DU CANARD



Flambée des tarifs du fret maritime

Le Maroc face à la fureur des flots...

En laissant mourir sa flotte maritime, le Royaume a perdu un levier hautement stratégique dans les échanges mondiaux de marchandises. Ce qui se traduit par une lourde facture en devises, qui plombe son budget et pénalise son économie.

Jamil Manar

Conséquence directe de la crise sanitaire, le marché du fret maritime est sous haute tension depuis plusieurs mois. Les frais de transport de conteneurs depuis la Chine jusqu'au Maroc ont été multipliés par 5 ! Soit actuellement près de 11.000 dollars contre quelque 2.400 dollars avant l'avènement du coronavirus. Cette envolée inédite du coût du fret qui contribue au renchérissement des marchandises pénalise évidemment les opérateurs marocains, qu'ils soient importateurs ou exportateurs. En cause, les multiples restrictions sanitaires adoptées par les États à travers le monde pour juguler la propagation de l'épidémie. Résultat : De nombreux porte-conteneurs et conteneurs sont actuellement bloqués dans les ports en raison de l'insuffisance des caissons en Chine pour assu-

rer les livraisons vers le reste du monde. Le reste du monde moins la Chine et les États-Unis qui ont bénéficié, eux, de la concentration du trafic maritime jugé primordial du fait de la reprise économique dans les deux puissances mondiales, qui ont vu leurs échanges économiques rebondir après une période de paralysie due à la première vague du virus. Autrement dit, la ligne maritime Maroc-Chine est devenue aujourd'hui moins rentable et donc excessivement chère. Si le Maroc disposait de sa propre flotte marchande comme par le passé, il aurait aujourd'hui les coudées franches et subirait moins le diktat des compagnies internationales. Le Maroc n'en finit pas de payer au prix fort la disparition de son armement national. De la même façon que ce covid dévastateur a montré au grand jour la nécessité de miser sur le « produire local », il a révélé les turpitudes d'un pays qui s'est payé le luxe de laisser mourir son secteur



Le Maroc est complètement dépendant de la flotte étrangère...

Maritime : Une étude qui tombe à l'eau

Dans son étude réalisée en juin 2013 pour le compte du ministère du Transport dirigé alors par le PJD Abdelaziz Rabbah, le cabinet espagnol ALG a benchmarké le Royaume avec 27 pays possédant des pavillons et/ou des intérêts maritimes qui peuvent servir de comparaison ou de référence pour le Maroc de par leur situation géographique, économique ou de par leur type de flux commerciaux. Parmi les pays retenus en raison de leur similitude avec le Maroc : l'Espagne, le Portugal et le Chili. Selon l'étude, ces pays ont vécu un processus de libéralisation du transport maritime, mais ils ont réussi à maintenir et même à augmenter leur activité dans le secteur. Chacun de ces pays présente une particularité dans le développement de sa flotte et le transport maritime. Ils peuvent donc être une référence pour que le Maroc atteigne ses objectifs.

- Espagne : un niveau élevé de flotte nationale a été maintenu en créant un registre bis. De plus, l'activité d'armateur a légèrement augmenté en raison du renforcement du transport maritime lié à l'intégration dans l'UE et au processus de globalisation. Néanmoins, on constate que le registre bis n'est pas encore compétitif par rapport à d'autres registres ouverts, c'est pourquoi avec la crise le flag-out a été repris.

- Portugal : Une flotte avec un registre bis très compétitif a été développée. Il a réussi à attirer vers ce pavillon des armateurs étrangers, essentiellement des pays des environs.

- Chili : il n'existe pas de registre bis, mais une activité d'armateur a été générée avec la sortie à l'extérieur de compagnies maritimes nationales qui ont profité du processus de libéralisation, dans tous les domaines, qu'a connu le pays. Dans ce cas, il faut souligner le nombre réduit de flotte appartenant aux compagnies maritimes elles-mêmes et les accords avec d'autres compagnies.

Les recommandations de cette étude qui a coûté plusieurs dizaines de millions de DH sont restées lettre morte. Rien n'a été entrepris pour corriger les erreurs du passé et reconstruire un secteur hautement stratégique. ●

GESTION DOLITEUSE DU MASEN : BAKKOURY PRÉPARE SA DÉFENSE

QUELS SONT TES ARGUMENTS DE DÉFENSE ?

JE VAIS DIRE AUX JUGES QUE J'AI ÉTÉ VICTIME D'UNE MÉCHANTE INSOLATION...





Le Maigret DU CANARD



maritime... Après la disparition des compagnies nationales, Comanav (public) et IMTC (privé) qui assuraient une partie du fret marocain, le Maroc ne dispose pratiquement plus de navire. Par quel cheminement mystérieux, le Royaume qui possédait dans les années 70-80 une flotte composée de 66 navires qui assurait près de 25 % du commerce extérieur du pays s'est-il retrouvé aujourd'hui complètement dépendant des armateurs étrangers? Cette dépendance a un coût exorbitant qui doit normalement réveiller la conscience des responsables : près de 25 milliards de DH, surestaries inclus, qui tombe en devises bon an mal an dans l'escarcelle des géants de la mer comme Maersk et CMA-CGM. Le temps n'est-il pas venu pour stopper cette grosse hémorragie financière qui affaiblit davantage une économie déjà exsangue? Or, le ministère de tutelle, dirigé depuis près d'une décennie par des ministres islamistes (Abdelaziz Rabbah puis Abdelkader Amara) est aux abonnés absents, donnant la nette impression de se soucier très peu du naufrage de l'armement national qui a pâti principalement des erreurs de la politique de libéralisation (Open Sea) conduite en 2007 dans l'improvisation totale par l'ex-ministre istiglalien du Transport Karim Ghellab. Sans aucune mesure d'accompagnement en faveur des armateurs locaux qui ont fini par couler. En cause, l'absence « d'un cadre fiscal, réglementaire, commercial et opérationnel qui puisse leur permettre d'être compétitifs au niveau mondial », selon la conclusion d'une étude commandée en 2013 à un cabinet espagnol du nom de ALG par l'ex-ministre de tutelle Abdelaziz Rabbah. Une étude dont les recommandations n'ont pas connu le moindre début de concrétisation. Visiblement, les islamistes au pouvoir ont d'autres priorités ! Cette libéralisation sauvage a profité évidemment au pavillon étranger notamment de complaisance qui rapatrie ses bénéfices et ne paie au trésor marocain pour toute fiscalité qu'une faible taxe au tonnage. Comment un pays réputé pour son passé maritime prestigieux, disposant de deux belles façades maritimes longues de plus de 3.000 kilomètres, qui se trouve au carrefour des grandes routes maritime et qui a construit l'un des meilleurs ports sur Méditerranée (Tanger-Med) peut-il laisser mourir son armement sans réagir ? La question est effectivement déroutante surtout que la tendance mondiale n'est pas au désengagement des

États du secteur maritime. Bien au contraire. Aucun pays de la région, à l'inverse du Maroc, n'a privatisé sa compagnie nationale de navigation... Parmi les réformes urgentes à mener à bon port, la mise à niveau du code maritime national qui date de 1919 et qui de ce fait n'est plus adapté aux évolutions

qu'a connues le transport maritime international. « Il est temps que notre pays pense reconstruire sa flotte marchande. Aucun pays ne peut se dispenser, sans inconvénient grave, d'avoir recours à la mer, et aucune économie moderne ne peut être durablement conçue sans un appui océanique » a écrit

le professeur Hassania Cherkaoui (*) dans une tribune Libre parue dans l'Économiste du mercredi 17 mars 2021. ●

(*)Docteur d'État en droit maritime et aérien ;Présidente de la Cour Internationale d'Arbitrage maritime et aérien; Présidente de l'Association marocaine de droit maritime et aérien.

#AhssanRamadan3ala2M

Bab Al-Bahr

AHSSAN
Ramadan

3ala
2M

CHAQUE JOUR À 20H35
ET EN REPLAY SUR L'APPLI MY2M



Le Maigret DU CANARD



Le Parlement veut réglementer les pesticides à usage agricole

Ces lobbys qui cultivent la nocivité...

Nécessaires à l'agriculture, les antiparasitaires chimiques à usage agricole contiennent souvent des substances toxiques jugées néfastes pour la santé et l'environnement. Le Maroc figure parmi les clients de ce lobby des pesticides sans scrupules dont le business génère des milliards de dollars...

Jamil Manar

Le Parlement a enfin décidé de se pencher sur le sujet sensible des pesticides. Dans le sillage du rapport de la Cour des comptes qui a pointé en septembre 2019 la pagaille qui règne dans ce secteur en raison notamment de la faiblesse des dispositifs de contrôle, les députés ont l'intention de légiférer pour mieux encadrer l'utilisation de ces produits qui sont dangereux pour la santé et l'environnement. Dans le viseur, les pesticides de contrebande qui contiennent certaines matières nocives.

Or la toxicité des pesticides concerne aussi les « pesticides réglementaires ». C'est ce qui a été démontré par une enquête d'une ampleur sans précédent qui a brisé le tabou des pesticides à usage agricole. Rendue publique en février 2020 par l'ONG Public Eye et la cellule enquête de Greenpeace UK, elle révèle que BASF, Bayer Crop Science, Corteva Agriscience, FMC et Syngenta réalisent plus d'un tiers de leurs ventes de pesticides avec des substances extrêmement toxiques pour la santé ou l'environnement. Leurs principaux clients ? Des pays en développement et émergents qui pèchent par la faiblesse de leur réglementation comme le Brésil, l'Ukraine, le Mexique, l'Afrique du Sud et le Maroc où ces fournisseurs sans scrupules réalisent près de 60 % de leurs ventes.

Paraquat, dichloropropène, cyanamide : ces pesticides prohibés en raison de leur nocivité par la législation de l'Union européenne sont exportés vers ces pays. En 2017, la justice européenne a interdit l'herbicide Paraquat, suspecté de provoquer la maladie de Parkinson. Le dichloropropène, utilisé dans la culture de légumes, est interdit depuis 2007 dans l'UE et la cyanamide, utilisé dans la vigne et la culture de fruits, est banni depuis 2008. Résultat : plus de 81.000 tonnes de ces produits jugés nocifs et d'autres pesticides interdits ont été vendus hors de l'UE, en 2018, selon l'enquête de Greenpeace UK et Public Eye, qui ont décortiqué les « notifications d'exportations » remplies par les entreprises pour expédier ces substances vers les marchés-cible. « Si la pratique est légale et connue, les principaux acteurs de ce commerce ont toujours pu maintenir leurs activités derrière un voile d'opacité, protégés par le sacro-saint secret des affaires », dénoncent les ONG. Ce rapport d'enquête pointe notamment l'entreprise suisse Syngenta, considérée « comme le plus gros exportateur de pesticides interdits depuis l'UE », mais aussi les allemandes Bayer, BASF et Alzchem et l'italienne Finchimica. Regroupés au sein du lobby de l'agrochimie CropLife



Les pesticides affectent la santé et l'environnement...

International, ces opérateurs se vendent comme un groupe d'entreprises responsables, qui « innove pour remplacer les pesticides extrêmement dangereux par de nouveaux produits moins toxiques ». Or l'enquête des deux ONG lève le voile sur une réalité moins reluisante.

Agrochimie

En 2018, les cinq principaux membres de CropLife ont réalisé près d'un quart de leurs chiffres d'affaires (22 %) grâce à des pesticides soupçonnés d'entraîner des effets à long terme sur la santé. En tête des produits les plus vendus figurent des substances classées cancérigènes probables ainsi que des molécules susceptibles d'affecter le système reproducteur ou le développement des enfants, comme le chlorothalonil et le chlorpyrifos, qui viennent d'être interdits en Suisse !

« Cette pratique des géants de l'agrochimie est irresponsable et contredit les engagements qu'ils ont pris publiquement en faveur d'une agriculture plus durable », avait expliqué Baskut Tuncak, rapporteur spécial des Nations unies sur les substances toxiques et les droits humains, en réaction aux révélations des deux ONG. « Qu'ils empoisonnent les travailleurs, détruisent la biodiversité, contaminent l'environnement ou s'accumulent dans le lait maternel, les pesticides extrêmement dangereux n'ont rien de durable. Ils auraient dû être retirés du marché depuis longtemps. »

Mais l'agriculture intensive a besoin d'être arrosée aux pesticides. Ce qui continuera à faire pleuvoir des milliards de dollars sur le business du lobby des pesticides... ●

Les précisions de l'ONSSA

Le rapport accablant de l'ONG Public Eye et la cellule enquête de Greenpeace UK avait fait réagir l'office nationale de la sécurité sanitaire des produits alimentaires (ONSSA). Dans un communiqué en date du 15 septembre 2020, cet établissement a tenu à préciser que « les importations marocaines en pesticides utilisés en agriculture représentent uniquement 2% du total des exportations de l'Union Européenne (UE) » des pesticides incriminés et non autorisés pour l'agriculture européenne. Sur les 41 matières actives citées dans l'enquête en question, l'ONSSA souligne que le secteur agricole national est concerné par huit substances seulement dont quatre (Propargite, Atrazine, Carbendazime et Acétochlore) auraient déjà été retirées des circuits de commercialisation. Et l'ONSSA d'annoncer avoir programmé le réexamen en 2021 du Paraquat, du 1,3-Dichloropropène, du Cyanamide d'hydrogène et du Triasulfuron. Au Maroc, ce qui est aussi dangereux, c'est un mauvais usage, parfois excessif, des pesticides par les agriculteurs. ●

OMRA : L'ARABIE SAOUDITE N'ACCEPTE QUE LES PERSONNES VACCINÉES CONTRE LE COVID

AVEZ-VOUS ÉTÉ VACCINÉ ?

JE SUIS IMMUNISÉ D'OFFICE GRÂCE À MON PASSEPORT DIPLOMATIQUE





SPÉCIAL DÉVELOPPEMENT DURABLE



Les cahiers
du **Canard**
 Libéré

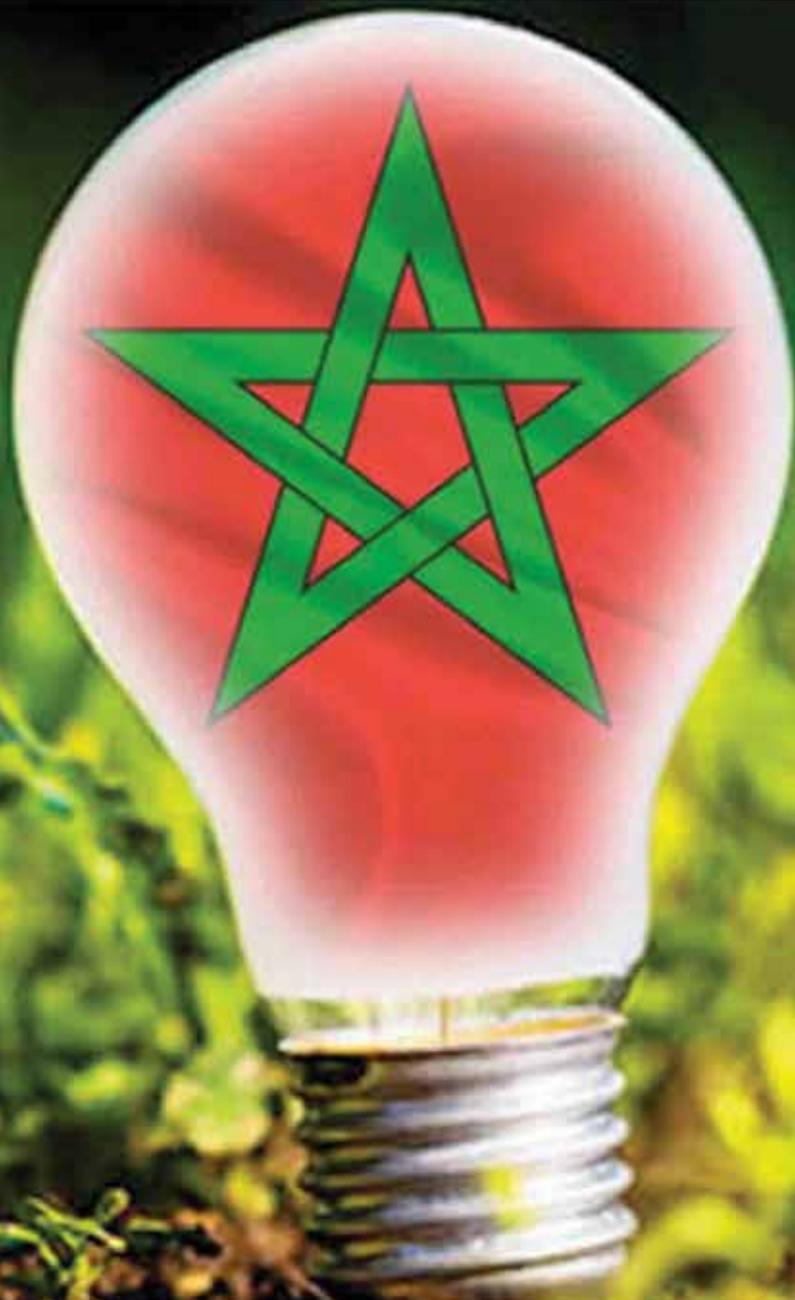
Mix énergétique à l'horizon 2030

Le Maroc
a de l'énergie
à revendre...

Edition spéciale

Directeur de la publication Abdellah Chankou

Le Maroc passe au vert





par Abdellah
Chankou

Le Maroc passe au vert

Il ne fait aucun doute que le Maroc, pays faiblement émetteur de gaz à effet de serre, est engagé, résolument et sérieusement sur la voie des énergies renouvelables avec une certaine longueur d'avance qui lui permet d'envisager l'avenir avec optimisme. Cette anticipation procède d'une démarche volontariste et perspicace du souverain qui a abouti à la construction du plus grand complexe solaire au monde et à l'émergence de plusieurs centrales éoliennes. La démarche marocaine a ceci de particulier qu'elle va au-delà d'une simple volonté de réduire la dépendance nationale vis-à-vis des combustibles fossiles qui pèse lourd sur le budget de l'État. Elle projette de fait le pays dans l'après-pétrole qui a déjà commencé et qui concerne tous les sec-

Un effort considérable reste à déployer par les pouvoirs publics pour pousser certains industriels à accélérer leur transition vers des processus industriels plus respectueux de la biodiversité en les obligeant à se doter de stations d'épuration.

teurs d'activité. Pour ne pas être à la traîne, les géants de l'or noir européens investissent à coups de milliards dans l'énergie verte. De leurs choix dépendra la mobilité de demain et elle se déploie déjà sous nos yeux avec l'essor des voitures électriques et l'arrivée dans les années à venir d'avions sans CO₂. L'objectif fixé par les Européens à l'horizon 2050 est très ambitieux. Atteindre la neutralité carbone. Cette dynamique vertueuse, appelée à se développer, valide la stratégie marocaine qui allie efficacité énergétique et protection de l'environnement. Ces deux préoccupations rejoignent les objectifs de l'économie circulaire qui peut être une excellente alternative à l'enfouissement des déchets qui pêche par son caractère à la fois polluant et onéreux. Dans un pays qui produit près de 6 millions de tonnes de déchets ménagers par an, il va sans dire que la valorisation énergétique de ces détrit-

permet une réduction assez substantielle des énergies fossiles. Les partis politiques gagneraient à s'approprier la question écologique en la transformant au moins en outil de gouvernance locale où il y a tant de choses à faire et à promouvoir (éclairage public, transport, etc.).

C'est bien beau de verdir sa politique, de s'autoproclamer défenseur de la nature et de faire semblant de prendre conscience des dangers qui la menacent du fait des activités humaines. Quelque chose de concret et de salutaire manquera toujours au dispositif si les gros pollueurs, qui portent atteinte tous les jours à l'environnement, continuent à le massacrer sans qu'ils soient inquiétés. Le dernier épisode fâcheux en date concerne la pollution de l'Oued Bouregreg par une substance toxique sans que le

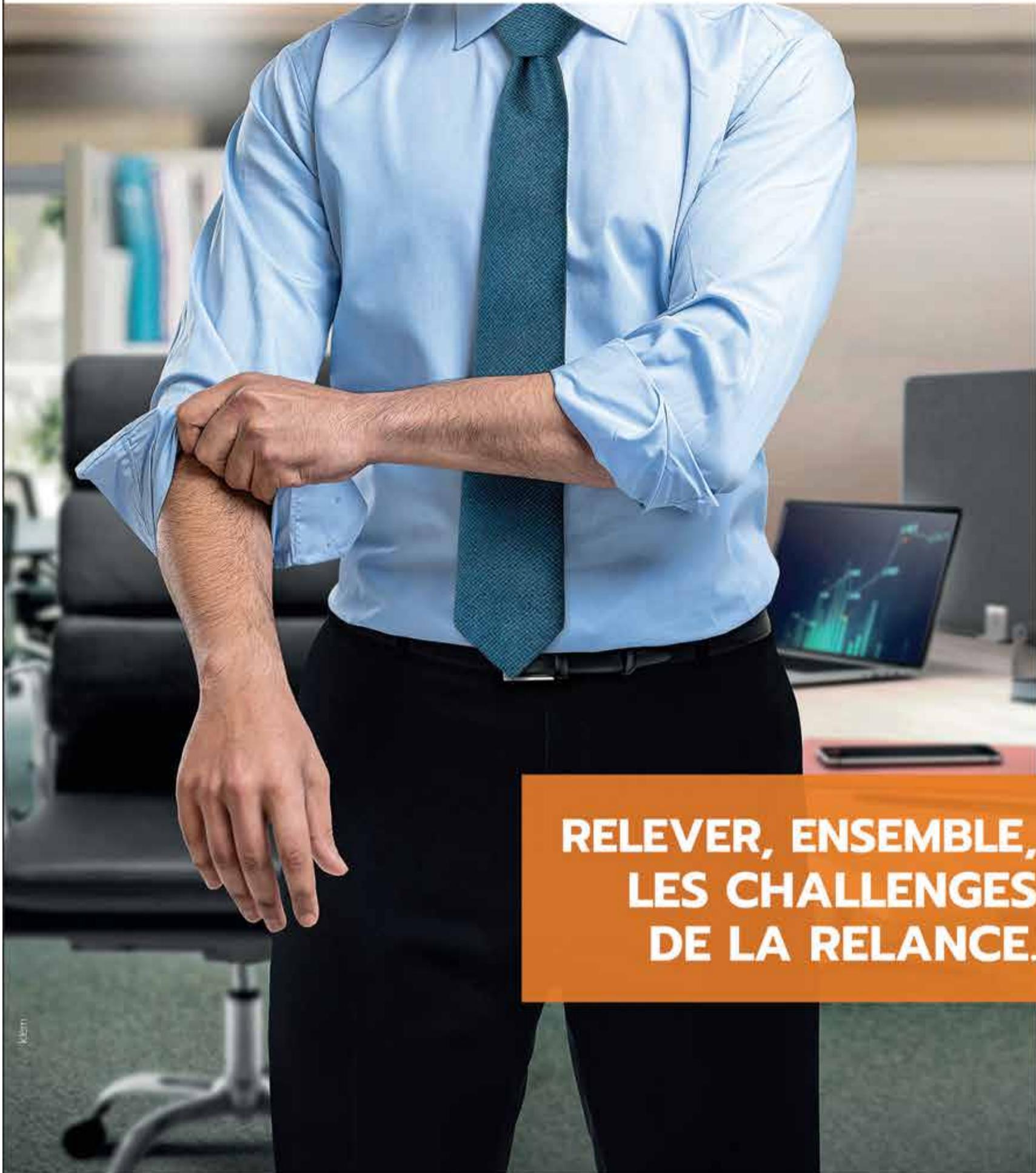
gouvernement ne sévise contre les responsables de ce drame écologique... Un effort considérable reste à déployer par les pouvoirs publics pour pousser certains industriels à accélérer leur transition vers des processus industriels plus respectueux de la biodiversité en les obligeant à se doter de stations d'épuration. Objectif : éviter les rejets dangereux comme les métaux lourds dans les oueds, fleuves et rivières.

La même indifférence prévaut à l'échelle internationale face à l'urgence climatique. À cet effet, force est de constater que les dirigeants de la planète tardent à adopter des actes forts à la hauteur de la gravité de la situation comme l'avait si bien rappelé le souverain dans son plaidoyer à l'occasion de la COP 22 organisée en novembre 2016 à Marrakech, où il a souligné que l'humanité entière place de grands espoirs dans les décisions qui seront prises au cours de cette conférence dont les ardeurs seront toutefois refroidies avec l'annonce du retrait des États-Unis de Donald Trump des Accords de Paris sur le climat (que le nouveau président Joe Biden a réintégré dès son élection).

Aujourd'hui, de plus en plus d'entreprises d'ici et d'ailleurs, cherchent à « verdir » leur image pour se donner bonne conscience. Mais on est encore loin du compte. Subsistent encore des comportements, lourdement préjudiciables à la biodiversité, qui font rougir de honte. ●

**BANQUE
POPULAIRE**

GRANDIR. ENSEMBLE.



RELEVER, ENSEMBLE, LES CHALLENGES DE LA RELANCE.

La Banque Populaire a depuis toujours pour ambition d'accompagner les régions du Maroc dans leur essor.

Aujourd'hui encore, elle demeure fidèle à sa mission en étant partenaire de la relance de l'investissement. Dans cet élan, la Banque mobilise toutes ses forces en faveur de l'ensemble des entreprises et des compétences au Maroc et à l'étranger afin de leur permettre de s'ouvrir de nouvelles perspectives, de lancer, de développer et de diversifier leurs activités pour contribuer, Ensemble, à un Maroc encore plus fort.



Développement durable

Le Maroc prend les devants

Le développement durable est désormais une priorité nationale à laquelle le souverain accorde une importance particulière. Gravé dans le marbre de la Constitution de 2011, le droit à l'environnement aura constitué le point de départ pour l'élaboration d'une politique ambitieuse en la matière.

Ahmed Zoubair

« **D**e nombreuses études et recherches internationales font état d'un épuisement sans précédent des ressources naturelles, d'une augmentation drastique de la pollution et d'une perturbation profonde de l'équilibre écologique, à l'échelle mondiale. » C'est le constat dressé par le Roi Mohammed VI dans le message qu'il avait adressé aux participants à la 8e conférence islamique des ministres de l'Environnement qui s'est tenue à Rabat en octobre 2019. Un constat sans ambages : « notre planète subit désormais, de plein fouet les préoccupants effets induits par cette situation alarmante, voire périlleuse, aux plans économique, social et sanitaire », avertit le chef de l'État. Convaincu de la nécessité vitale de protéger la planète, le Maroc a renouvelé son engagement environnemental aussi bien sur le plan national qu'international.



Une stratégie porteuse de développement...

Une académie islamique pour l'environnement

Le Maroc a d'ores et déjà mis en route le processus de création de l'Académie islamique pour l'environnement et le développement durable qui a pour ambition d'approfondir la réflexion académique autour de cette thématique. L'annonce en a été faite en 2008 par le Roi Mohammed VI dans son message adressé aux participants à la 3e conférence islamique des ministres de l'Environnement.

« Ce projet commun, à vocation académique, a pour ambition d'approfondir la réflexion académique autour de cette thématique », a indiqué le Souverain. Il a, à cet égard, souligné l'importance de l'action environnementale collective qui permettra de renforcer la complémentarité et la coordination, l'échange d'expériences et de savoir-faire entre les pays en vue de promouvoir la coopération islamique commune.

« L'enjeu est de susciter une prise de conscience accrue des enjeux environnementaux et de développement, actuels et futurs, et d'identifier les meilleurs moyens d'y faire face, en termes de gouvernance, de sciences, de technologies, de renforcement des compétences » avait-il soutenu notant que cette instance entend également, se hisser au rang de leader en développement durable, en adoptant des méthodes de travail, inspirées de notre culture islamique authentique, qui permettent de tirer judicieusement parti des ressources de notre planète. |

En effet, le Royaume a toujours plaidé en faveur d'une action commune pour faire face aux défis planétaires. « Aucun pays aussi puissant soit-il, ne pouvant à lui seul y parvenir », avait affirmé le Roi dans son discours adressé aux ministres de l'environnement des pays islamiques en mettant l'accent sur l'importance de traiter ces questions dans le cadre d'une coopération étroite entre les États.

Rappelant les engagements du Maroc dans ce sens, le Roi avait souligné que le Royaume s'est engagé dans une dynamique de mobilisation collective, aux niveaux national et international, en mettant en œuvre une politique volontariste de préservation de l'environnement et en intégrant la dimension environnementale dans les différentes stratégies sectorielles et les divers plans de développement. Le Royaume a, par ailleurs, inscrit le droit à l'environnement dans sa Constitution depuis 2011, franchissant ainsi un nouveau cap qui vient raffermir encore son engagement déterminé en la matière.

Dans le cadre de ses engagements inter-

nationaux, le Maroc concourt activement à la mise en œuvre diligente des objectifs de développement durable des Nations Unies, à l'horizon 2030. Plusieurs projets ont été lancés afin de relever ce défi. C'est dans ce sens qu'un cadre de gouvernance et des plans sectoriels de développement durable ont été élaborés en vue de favoriser la transition vers une économie verte, à l'horizon 2030, avait annoncé le Souverain.

Disposant désormais d'une stratégie nationale de développement durable (SNDD), le Maroc a opté pour une approche collective afin de matérialiser ses ambitions. Conscient de l'importance d'une transformation culturelle profonde, fondée sur la sensibilisation accrue à l'environnement, la promotion de l'éducation à l'environnement, en particulier auprès des générations montantes et un ancrage de la culture du développement durable, le Maroc a fait le choix d'intégrer de cette culture capitale dans les programmes d'éducation et de formation. ●



Mix énergétique à l'horizon 2030

Le Maroc a de l'énergie à revendre...

Si elle ne représente que 34 % de la puissance nationale installée actuelle, la part des énergies renouvelables est appelée à croître de manière significative grâce à un programme ambitieux déployé dans ce domaine stratégique.

Jamil Manar

Le Maroc s'est fixé l'objectif de porter la part des énergies renouvelables à au moins 52 % du mix énergétique à l'horizon 2030 contre 42 % en 2021. Un objectif, certes, très ambitieux, mais qui semble à portée de main notamment grâce à l'engagement personnel de S.M. le Roi Mohammed VI dans le suivi de ce chantier stratégique pour le Royaume. Cet engagement s'est traduit par le lancement de la Stratégie nationale de développement durable (SNDD), la mise à niveau de l'arsenal juridique national et l'engagement sur le plan international notamment avec l'organisation de la COP22 à Marrakech en 2016. Un an auparavant, le Maroc signe l'Accord de Paris pour le climat et s'inscrit dans l'effort international de réduction des émissions des gaz à effet de serre. Le Royaume anticipe et prépare l'après-pétrole en misant sur les énergies renouvelables, particulièrement l'énergie solaire qui lui offre un taux d'ensoleillement très avantageux.

Selon l'Observatoire Marocain de l'Énergie, relevant du ministère de l'Énergie, des Mines et de l'Environnement, « le Maroc mène une stratégie ambitieuse dans le secteur énergétique s'engageant dans des projets visant le



Le soleil, une énergie propre et précieuse...

développement de ce secteur d'une valeur de 40 milliards de dollars à l'horizon 2030, dont 30 milliards consacrés aux énergies renouvelables ».

Grâce à ces chantiers d'envergure, le Royaume a pu donc entamer sa transition énergétique qui commence à porter ses fruits. En effet, « la part de l'éolien et du solaire dans la puissance électrique installée, qui n'était que de 2 % début 2009, a atteint 13 % en 2016 », toujours selon la même source.

Poursuivant sa politique des grands travaux énergétiques, le Royaume dispose désormais d'une puissance installée de 10 557 MW, dont 36,8 % d'énergie renouvelable grâce à un investissement de 3,5 milliards de dirhams réalisé en 2020, selon le Groupe national de l'électricité et de l'eau potable (ONEE). Pour renforcer cette capacité de production, plusieurs chantiers ont été réalisés ou en cours de réalisation. Il s'agit notamment du parc éolien de Midelt (210 W) et de la centrale éolienne de Boujdour (300 MW) qui ont atteint leurs phases finales. D'autres projets tels que le parc

éolien d'Essaouira (270 MW) et la station de transfert d'énergie par pompage d'Abdelmoumen (350 MW) sont dans leurs dernières phases de réalisation.

Tous les indicateurs sont donc au vert et le Maroc est décidé sous la vision éclairée de son souverain à réussir le pari de l'électricité renouvelable. L'objectif étant de réduire sa dépendance énergétique qui est actuellement de plus de 90 % et devenir très compétitif en ce qui concerne le coût de production du kWh à partir des énergies renouvelables. Le pays s'apprête même à produire le kWh le moins cher au monde à partir de l'éolien grâce aux projets faisant partie du programme de 850 MW en phase de lancement. Pour y parvenir, le Maroc entend accélérer la cadence et renouer des partenariats internationaux stratégiques et accompagner l'industrialisation de sa production renouvelable. Tout un programme. ●

Noor Ouarzazate, le Maroc rayonne à l'international

Le complexe solaire NOOR Ouarzazate a été le premier projet élaboré dans le cadre d'une vision globale pour la transition énergétique au Maroc. Doté d'une capacité de 580 mégawatts répartie sur quatre centrales, ce complexe est parmi les plus grands parcs solaires au monde et le plus grand en Afrique. Depuis sa mise en œuvre effective, le projet permet d'alimenter près de deux millions de Marocains en électricité et d'éviter le rejet, dans l'atmosphère, de près d'un million de tonnes par an de gaz à effet de serre. Structuré selon une approche de partenariat public-privé, le projet d'énergie solaire piloté par Masen est le plus grand complexe solaire multi-technologique au monde. Le site, qui se déploie sur une surface de 3 000 hectares, compte 4 centrales solaires, parmi lesquelles la centrale solaire Noor Ouarzazate III dont la tour, haute de 243 mètres, est la plus haute en opération sur le continent.



Économie de l'Eau

Vers une indépendance totale à l'horizon 2030

Les ressources en eau souterraines sont stratégiques pour le Maroc. Dans une démarche volontariste, le groupe OCP a pris la décision de préserver ces ressources dans le cadre de son « programme eau », intégré et durable.

Rachid Wahbi

Ce programme industriel, démarré en 2008, a permis au **groupe OCP** d'atteindre les objectifs de croissance industrielle tout en préservant les ressources hydriques nationales. En 2020, le groupe a pu satisfaire 31 % de ses besoins en cette ressource vitale à partir des réserves en eau non conventionnelles (eaux usées domestiques traitées et eaux dessalées). Visant une indépendance totale en eau avant 2030, OCP a développé un « Programme Eau » reposant sur deux axes majeurs, à savoir l'optimisation de l'utilisation de l'eau sur l'ensemble de la chaîne de valeur et le recours aux ressources en eaux non conventionnelles : eaux usées urbaines épurées et eaux de mer dessalées.

Depuis sa mise en œuvre, en 2008, date du lancement du programme industriel du groupe, ce dispositif a mobilisé plus de 3,5 milliards de dirhams sous forme de prêts internationaux octroyés par l'AFD (Agence française de développement) et la KfW (Banque allemande de développement).

Ressource essentielle dans chacune des étapes de la chaîne de valeur de le groupe, des activités minières au transport en passant par la valorisation, l'eau occupe donc une place importante dans les stratégies d'OCP. Sa rationalisation et sa préservation



L'eau occupe une place importante dans les stratégies d'OCP.

durable sont érigées en priorité. Pour y parvenir, le groupe a fait appel au sens de l'innovation de ses équipes d'ingénieurs. Ainsi, plusieurs grands projets à forte valeur ajoutée ont vu le jour, notamment dans la ville de Khouribga et à Jorf Lasfar. Le Slurry Pipeline reliant les deux sites est d'ailleurs un exemple en la matière. « Ce mode de transport du phosphate lavé sous forme de pulpe engendrera une économie de près de 3 millions de m³ d'eau par an en pleine capacité de fonctionnement », souligne le groupe.

Dans les détails, le nouveau processus permet l'élimination de l'étape de séchage, nécessaire pour l'ancien mode de transport par train tout en permettant de garder l'humidité naturelle du phosphate alors que l'intégralité de l'eau servant au transport est réutilisée au niveau des installations de valorisation.

Dans le cadre de ce programme, le groupe recycle plus de 80 % des volumes d'eau utilisés dans les procédés

d'enrichissement du phosphate par lavage-flottation.

Le géant mondial des phosphates procède également à la récupération d'un maximum d'eau à partir des boues de lavage, le traitement des pistes de camions et à la recherche continue de procédés moins consommateurs d'eau au niveau de la transformation industrielle, dans le but de réduire la consommation spécifique en eau de 15 % dès 2024. ●



Une stratégie fondée sur l'optimisation de l'utilisation de l'eau sur l'ensemble de la chaîne de valeur.

Énergies renouvelables : Le Maroc fait mieux que les États-Unis...

Position très honorable pour le Maroc dans le classement 2021 de The Green Future Index du MIT Technology Review Insights. Pointant à la 26^{ème} place bien loin devant la Corée du Sud (31^{ème}), Israël (38^{ème}) ou même les États-Unis (40^{ème}), le Royaume récolte ainsi ses efforts tangibles en matière d'énergies renouvelables et de lutte contre le changement climatique. MIT Technology Review Insights met en exergue la politique ambitieuse mise en place par le Maroc au cours de ces dernières années qui s'est traduite par le lancement d'une panoplie de projets d'envergure liés à l'énergie verte. Le projet-phare dans ce domaine n'est autre que le complexe Noor de Ouarzazate, considéré comme le plus grand parc solaire du monde en termes de taille et de capacité de production.



4 GÉNÉRATIONS ET 100 ANS D'INNOVATION.

OCP fête ses 100 ans d'existence. Un siècle forgé par des femmes et des hommes d'exception.

Retrouvez leurs réalisations sur :
<https://centenaire.ocpgroup.ma>





Usage des ressources en eau non conventionnelles

La démarche eau nette d'OCP

Ahmed Zoubair

Eaux usées domestiques épurées, eaux dessalées, l'eau servant au transport... Le groupe OCP recourt en priorité à la réutilisation des eaux. Un procédé écologiquement responsable qui permet au géant mondial des phosphates de contribuer à la protection de l'environnement et à la préservation des ressources naturelles en eau douce. Ce positionnement stratégique, adopté par le groupe depuis le démarrage en 2008 de son programme industriel, commence déjà à donner ses fruits. En effet, plusieurs grands chantiers ont été lancés, faisant ainsi du groupe l'un des champions environnementaux du pays. L'un des exemples-phares de l'engagement d'OCP apparaît au niveau de la laverie "Merah Lahrach" qui montre la fibre écologique du groupe et son souci réel pour l'économie verte.

Cette laverie est la première au monde à utiliser, pour le lavage du phosphate, des eaux usées épurées, précise le groupe. Ces eaux proviennent de la station d'épuration des eaux usées (STEP) de la ville de Khouribga. Réalisée entre 2008 et 2010, cette station est dotée d'une capacité de 5 millions de m³/an. Elle a permis depuis sa mise en service de traiter quelque 45 millions de mètres cubes. Deux autres STEP ont vu le jour



La station d'épuration de Khouribga du groupe OCP.

dans les sites miniers de Benguerir et Youssoufia. Avec ces deux réalisations, OCP a pu porter sa réutilisation industrielle des eaux épurées à environ 10 millions de m³ par an. Une partie des eaux en sortie de la STEP de Benguerir sert aussi à l'arrosage des espaces verts

de la Ville Verte Mohammed VI. Une grande économie d'énergie est également réalisée au niveau de ces différents sites. Selon les experts du groupe, « la valorisation énergétique du biogaz issu du processus de traitement des eaux usées, permet de couvrir les be-

soins électriques des STEP à hauteur de 30% ». Le groupe a lancé, par ailleurs, plusieurs études de faisabilité pour renforcer les capacités de réutilisation industrielle des eaux usées épurées, à partir de STEP nouvelles ou existantes. S'agissant du dessalement de l'eau de mer, OCP compte sur cette option pour couvrir la totalité des besoins additionnels requis par son développement industriel, sans aucune demande complémentaire en eaux conventionnelles. Un projet est en cours depuis 2016 à Jorf Lasfar. La plateforme industrielle de ce site est alimentée depuis 2016 par la plus grande station de dessalement au Maroc avec une capacité annuelle de 25 millions de m³. « La station utilise le procédé d'osmose inverse, un procédé de production d'eau douce qu'OCP maîtrise depuis le démarrage de sa station de dessalement à Laâyoune en 2006 », indique le groupe qui compte mettre en service une extension de la station de Jorf Lasfar avant la fin de 2022. ●



CAISSE DE DÉPÔT ET DE GESTION

UN GROUPE EN ACTION
POUR UN MAROC EN DÉVELOPPEMENT



Institution financière publique, la Caisse de Dépôt et de Gestion (CDG) exerce, depuis sa création en 1959, un double mandat :

1/ Collecter et sécuriser l'épargne réglementée (dépôts de la CNSS, de la Caisse d'Épargne Nationale, des professions juridiques, consignations)

2/ Canaliser l'épargne de long terme vers des investissements utiles et générateurs de croissance socioéconomique.

En sécurisant et en fructifiant, d'une part, l'épargne des déposants et en appuyant, d'autre part, la stratégie nationale de développement à travers des projets créateurs d'externalités positives, le Groupe CDG joue pleinement son rôle de tiers de confiance et de créateur de valeur réelle au service des enjeux de développement socioéconomique du Royaume.

Pour le Maroc Avenir



Station d'épuration des eaux usées de Médiouna

Comment Lydec préserve la ressource et l'environnement

Grâce à la technique déployée, qui allie les boues activées et la technologie membranaire, cette station permet un filtrage d'eau de haute qualité, réutilisée à des fins agricoles.

La pollution de l'eau est un défi mondial que les pays aussi bien développés qu'en développement doivent relever. Ce problème majeur sape la croissance économique, porte préjudice à l'environnement et affecte la santé humaine de milliards de personnes. Bien que l'attention mondiale se soit principalement focalisée sur la quantité d'eau, l'efficacité de son utilisation et les questions de sa répartition, la mauvaise gestion des eaux usées a créé de graves problèmes de qualité de cette substance vitale dans de nombreuses régions du monde - dont fait partie le Maroc - confrontées à cette problématique. La pénurie mondiale d'eau est due non seulement à la rareté physique de la ressource, mais aussi à la détérioration progressive de la qualité de l'eau dans de nombreux pays, ce qui réduit la quantité d'eau pouvant être utilisée en toute sécurité. Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 reconnaît l'importance de la qualité de l'eau et inclut une cible spécifique en matière de qualité de l'eau dans l'Objectif de développement durable (ODD).

L'Agenda 2030 pour le développement durable devrait fortement influencer les politiques et stratégies futures et faire en sorte que la lutte contre la pollution de l'eau soit élevée au rang des priorités internationales et nationales. Les établissements humains, les industries et l'agriculture sont les principales sources de pollution de l'eau. À l'échelle mon-

diale, 80 % des eaux usées des villes et grandes agglomérations sont rejetées directement sans traitement aucun dans les masses d'eau. L'industrie étant à l'origine du déversement de millions de tonnes de métaux lourds, de solvants, de boues toxiques et d'autres déchets dans les masses d'eau chaque année. L'agriculture, qui représente 70 % des prélèvements d'eau dans le monde, joue un rôle majeur dans la pollution de l'eau.

Face à ces défis cruciaux, la Lydec, délégataire casablancais d'eau, d'électricité et d'assainissement, qui opère sur un vaste territoire exposé au stress hydrique et aux risques naturels, prend les devants en anticipant les enjeux à venir. Pour que demain ne rime pas avec pénurie et pollution hydrique et pour que la plus grande ville du Maroc dispose suffisamment de ressources en eaux alternatives, Lydec mène l'expérimentation de la réutilisation des eaux usées traitées (Reuse).

En 2013, l'opérateur casablancais a mis en service la Station d'épuration des eaux usées (STEP) de Médiouna. Dimensionnée pour 40.000 équivalents habitants (extensibles à 80.000), elle est la première STEP en Afrique du Nord à utiliser un processus combinant le procédé des boues activées et la technologie membranaire. Le dispositif, certifié ISO 14001, est performant, sa qualité d'épuration permettant la réutilisation des eaux à des fins d'irrigation agricole. « Pour démontrer la pertinence et l'intérêt de la réutilisation des eaux épurées de la STEP



Les eaux usées traitées de la STEP sont utilisées pour l'arrosage du jardin et les boues déshydratées sont utilisées comme fertilisants.

dans l'agriculture urbaine et biologique, la Fondation Lydec a aménagé en 2016, en partenariat avec une association d'universitaires, l'ARADD (Association Recherche-Action pour le Développement Durable), un jardin expérimental d'agriculture urbaine de 1.600 m², sur le site de la station. Regroupant plus de 80 espèces végétales, il est composé de 7 zones de cultures (jardin potager, forêt comestible avec arbres fruitiers, plantes aromatiques...) comportant une pépinière ainsi qu'une zone de biodiversité et un espace de compostage. Les eaux usées traitées de la STEP sont utilisées pour l'arrosage du jardin et les boues déshydratées sont utilisées comme fertilisants. »

Cet espace vert sert aussi de vecteur à une action de sensibilisation du public. « Lieu de sensibilisation ouvert à l'ensemble de nos parties prenantes (élèves et étudiants, riverains, associations, agriculteurs, élus...) en faveur de la protection de l'environnement et du développement de l'économie circulaire. »

Néanmoins, et quand bien même l'action proactive de Lydec dans ce domaine est salubre, elle a besoin d'opérer dans un cadre réglementaire approprié.

« En plus de promouvoir l'économie circulaire et d'encourager durablement la réutilisation des eaux usées traitées, il faut poursuivre la mise en œuvre d'une réglementation incitative et facilitatrice, sur la base de politiques publiques économiquement incitatives, afin d'accélérer la transition vers l'économie circulaire », indique le management de Lydec.

Il s'agit en fait d'« une solution concrète

qui répond aux enjeux du stress hydrique, mais aussi d'un développement territorial équilibré, conformément à l'Objectif 11 de Développement Durable des Nations Unies sur les villes et les communautés durables. »

Expérience inédite, cet espace expérimental d'agriculture urbaine, site-pilote du « Reuse » à Lydec, a reçu en 2018, le Prix Hassan II pour l'Environnement, dans la catégorie « Initiatives des Entreprises ».

Ce site-pilote que l'Association Internationale Climate Chance a intégré, en 2019, dans sa cartographie de l'action procède aussi d'une initiative louable de la démarche RSE de Lydec qui mobilise ses parties prenantes, conformément à sa Feuille de route Développement Durable l'horizon 2030. « L'espace expérimental d'agriculture urbaine s'inscrit, en effet, dans le cadre de cette feuille de route, notamment son engagement n°3 qui vise à 'Agir en faveur de la gestion durable des ressources naturelles dans un contexte de changement climatique' ».

Il s'agit en effet d'un outil dynamique de diffusion de projets menés dans le monde entier par des acteurs non étatiques engagés dans la lutte contre le changement climatique.

Pour sa septième année d'exploitation, la STEP de Médiouna a traité, en 2020, plus de 981 000 m³ d'eaux brutes. Dotée de la technologie de Bioracteur à membranes, le rendement épuratoire atteint plus de 95%, toute pollution confondue. ●





Notre ville évolue,
nos engagements DD aussi.



Feuille de route Développement Durable

Engagement 1

Contribuer à une urbanisation durable
du Grand Casablanca

Engagement 2

Renforcer l'approche partenariale
au service du Bien Commun

Engagement 3

Agir en faveur de la gestion durable des
ressources naturelles dans un contexte
de changement climatique

Engagement 4

Promouvoir un développement
socio-économique équitable

Contribuons tous au développement durable de notre ville



Al Omrane, acteur public engagé

Le développement durable comme fondation

Il était naturel que le groupe intègre les préoccupations sociales, environnementales et économiques au cœur de sa stratégie d'entreprise en interagissant avec les différentes parties prenantes.

Groupe bâtisseur engagé dans le développement durable et responsable socialement, il s'évertue depuis sa création, en raison principalement de son positionnement social, à être une entreprise-modèle dans ce domaine.

Dès 2013, le groupe Al Omrane formalise cet engagement à travers l'adoption de la charte nationale de l'environnement et du développement durable et la mise en place d'un plan de gestion environnemental et sociétal, et plus récemment l'obtention du Label RSE de la CGEM. Ainsi, Al Omrane fait de cette exigence l'élément moteur de tous les chantiers qu'il lance, et consolide en permanence son niveau de maturité en matière de RSE à travers une multitude d'actions menées et projetées.

Cette exigence se traduit à travers son approche intégrée pour un habitat durable. Il s'est mis d'abord en conformité avec la réglementation thermique et l'accessibilité, et a retranscrit cette exigence dans ses conventions avec ses partenaires.

Il donne l'exemple en mettant à niveau énergétiquement ses sièges et bâtiments qu'il occupe. Il s'appuie également sur l'innovation et R&D en lançant des projets pilotes en efficacité énergétique dans les logements sociaux (en partenariat avec l'Union Européenne et l'AMEE). La durabilité est respectée en amont, d'abord dans le choix des matériaux de construction, ensuite dans les techniques d'aménagement déployées, en passant par la conception/construction et l'amélioration du concept des bâtiments. Dans la continuité de ce type d'actions,

Al Omrane s'appuie pour cela sur l'expertise de l'Institut de recherche en énergie solaire et énergies nouvelles (IRESEN) pour l'amélioration continue des procédés et de l'empreinte carbone des constructions, et sur celle des chercheurs du CNRST (Centre National de Recherche Scientifique et Technique) pour des matériaux et approche novatrice.



Le groupe mise sur l'habitat durable...



Les deux entités ont officialisé leur collaboration à travers une convention sur la base de laquelle elles conjuguent leurs efforts et leurs moyens et compétences humaines et matérielles pour innover en matière de construction durable, d'efficacité énergétique des bâtiments, avec l'implication de startups novatrices dans ce domaine.

Sur le plan concret, le Groupe a initié des projets pilotes, mais également une approche responsable des bâtiments et des espaces qu'il est chargé de développer. À Tamesna, le Groupe réalise actuellement l'opération Dalia,

véritable projet pilote innovant HQE. Il s'agit de 32 logements intégrant une enveloppe avec confort thermique et acoustiques, puits de lumière naturelle et chauffe-eaux solaires individuels. Le Groupe accompagne, enfin, les chercheurs dans le développement de leurs recherches à savoir un nouveau procédé de construction à base d'un matériau économique et durable appelé « Monomur Alternatif Silico-Calcaire Expansé (MASCE) », et un second projet portant sur la valorisation de la gangue de charbon dans la fabrication de matériaux hybrides à caractère liant hydraulique

innovant écologique et durable appelé « Brique de Jerada ».

Au regard des enjeux sociaux et environnementaux du Groupe, Al Omrane a fait ainsi le pari d'entreprendre une démarche de Responsabilité sociétale, étant convaincu que sa performance globale est directement corrélée à sa performance sociétale.

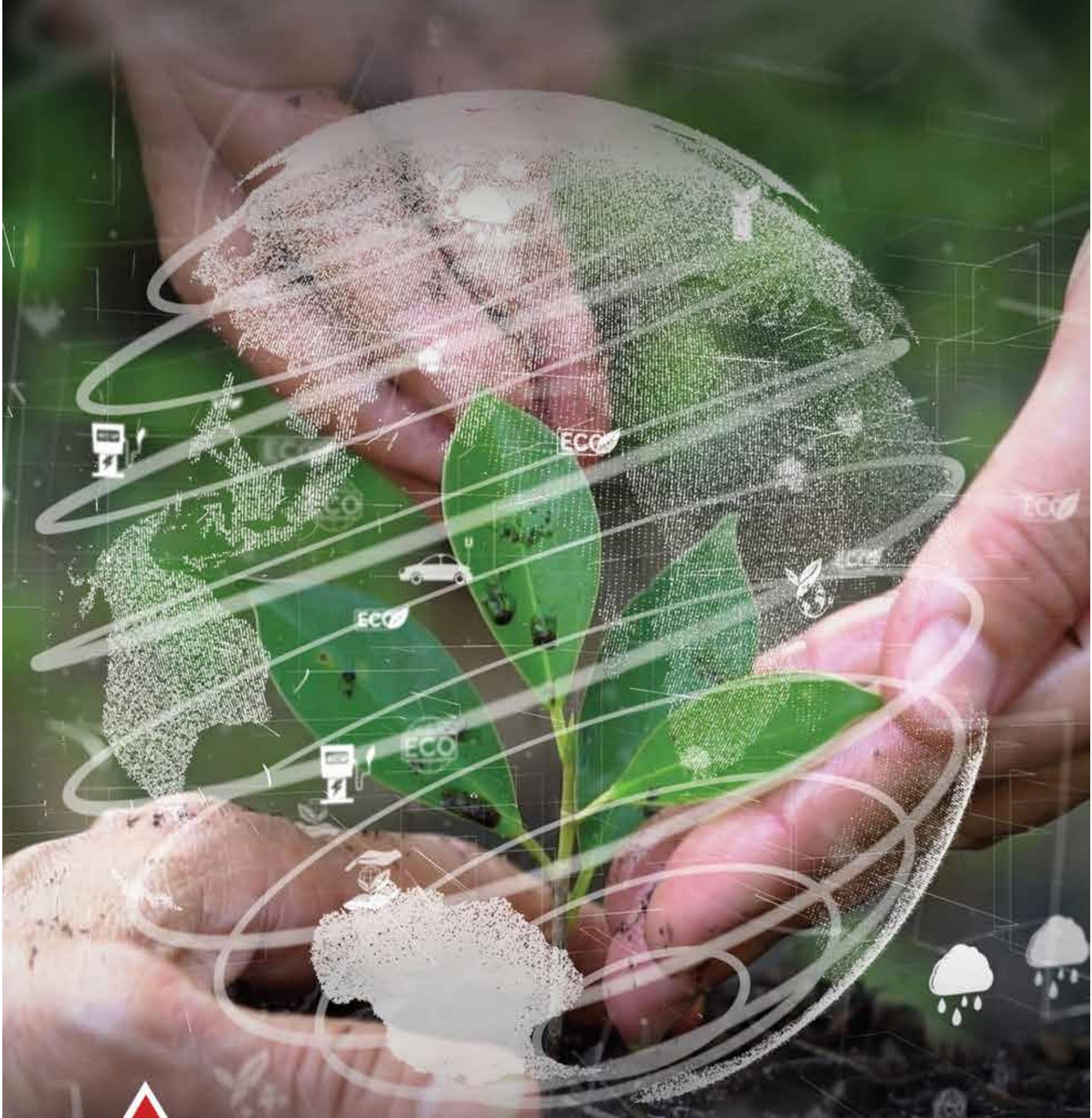
Par sa mission sociale, en tant qu'acteur public qui contribue à améliorer les conditions d'habitat des Marocains, Al Omrane possède un fort ADN social, et place le citoyen, au sens large, au cœur de ses actions.

Il a été donc naturel mais essentiel, que le Groupe intègre les préoccupations sociales, environnementales et économiques dans ses activités et dans ses interactions en permanence avec ses différentes parties prenantes et son écosystème.

En effet, lorsqu'elle est pleinement intégrée dans la stratégie de l'entreprise, la RSE est un outil permettant de rendre son fonctionnement plus agile et d'améliorer la pérennité de sa performance. ●

RSE AL OMRANE

TOUS POUR UN DEVELOPPEMENT DURABLE



Bonne gouvernance | Respect des droits Humains | Amélioration des conditions de travail | Respect & Préservation de l'environnement | Loyauté et bonnes pratiques | Intérêt pour le client | Engagement communautaire locale





Eco-Cité Zenata

Une ville durable à dimension humaine

Initiée sur hautes instructions royales, la nouvelle ville intelligente de Zenata répond dans son approche innovante à une démarche d'écoconception qui révolutionne la vie urbaine.

Ahmed Zoubair

Au carrefour des deux plus grandes villes du Royaume, Rabat, la capitale administrative et Casablanca, la capitale économique, une nouvelle ville aux ambitions écologiques est en train de sortir de terre. S'étendant sur une superficie de 1.860 ha qui représente l'une des dernières réserves foncières du Grand Casablanca, destinée à accueillir 300.000 habitants et créer 100.000 emplois, l'éco-cité Zenata, qui a été inaugurée par le souverain en 2006, se veut une ville durable et intelligente dont la maîtrise d'ouvrage a été confiée à la société d'aménagement de Zenata (SAZ), filiale du groupe CDG.

Celle-ci a fait appel au cabinet français Reichen & Robert et a bénéficié du soutien financier de l'Agence française de développement (AFD) et de la Banque européenne d'investissement (BEI).

Les travaux dans l'Eco-Cité Zenata, qui a tous les atouts pour faire oublier les ratages des villes nouvelles, se sont poursuivis même en ces temps de pandémie. En effet, la Société d'aménagement Zenata et ses partenaires ont maintenu leurs activités pendant cette période de crise sanitaire afin de respecter les plannings initiaux de réalisation de cette ville « verte » aux portes de la métropole. Selon les prévisions actualisées, le quartier sud de l'Eco-cité abritera un pôle santé intégré avec l'ouverture, prévue en 2023, d'un hôpital. Un campus universitaire international y verra le jour cette même année. Il connaîtra également l'ouverture de la 2e phase du centre commercial suprarégional dont la première phase a été ouverte au public en mars 2016. Le pôle Sud de la ville comprendra également un quartier d'affaires à proximité de la gare ferroviaire en cours d'aménagement dans la ville. Plusieurs immeubles bureaux sont déjà en cours de finalisation au niveau de cette zone.

Première ville africaine labellisée Eco-City Label

Développant des projets d'aménagement d'un genre nouveau, l'Eco-Cité Zenata est la première ville à avoir obtenu le label de performance « Eco-City Label » (ECL), délivré par Cerway (organisme international et opérateur certificateur de HQE™). Cette certification avait été obtenue lors de la 22e conférence des parties à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques, COP 22, qui s'est tenue, en 2016 à Marrakech. Ce label a pour vocation d'accompagner les acteurs locaux, notamment dans l'amélioration de la gouvernance de leur projet. En effet, la certification HQE Aménagement contribue à l'atteinte des Objectifs de Développement durable de l'ONU en favorisant l'engagement de tous les acteurs, citoyens compris, pour intégrer de manière systématique à leurs projets de territoires des actions positives pour l'avenir de la planète. L'Eco-cité de Zenata constitue par



ailleurs un exemple réussi d'application du référentiel de cette certification en s'appuyant sur 3 axes principaux. Il s'agit de l'inclusion sociale, du développement économique et du développement urbain innovant et durable. Selon les dirigeants de la SAZ, le défi est de construire une ville intelligente en termes de mobilité, d'accès aux soins, d'équité sociale, d'exploitation de l'espace public, de sécurité, de gestion des réseaux et de traitement des déchets. À titre d'exemple, les espaces verts à l'Eco-cité de Zenata représentent 30 % de l'ensemble de la superficie de la ville, soit 15 m² par habitant alors que la recommandation de l'OMS se situe autour de 10 %. Ce qui s'apparente à une grande révolution au Maroc dont les villes, en raison d'une politique urbanistique fondée principalement sur le tout-béton, sont généralement fâchées avec la nature.

Pari ambitieux

Modèle de ville durable servie par une démarche innovante, l'Eco-Cité Zenata entend placer l'Humain au cœur de sa démarche tout en se fixant l'objectif de réduire au

maximum les impacts environnementaux. C'est ainsi que cette ville du futur se présente comme un projet inclusif à dimension sociale qui intègre dans sa conception de départ l'ensemble des populations du territoire notamment les bidonvilles, les industries et les cabanons en occupation temporaire du littoral.

Sur le plan économique, les promoteurs de la cité se sont fixé l'objectif de garantir 100 000 emplois à ses 300 000 habitants. Pour tenir ce pari ambitieux, ils ont parié sur trois activités de services à forte valeur ajoutée : Le Campus universitaire international, le centre de santé intégré et le centre commercial supra régional.

Visant l'émergence de nouvelles pratiques urbaines, leur développement et leur diffusion, les responsables de la SAZ se sont engagés pour la création d'un cadre d'action commun. C'est ainsi que le référentiel Eco-cité adopté par la ville s'est érigé en base de réflexion sur l'aménagement durable en Afrique. Véritable « feuille de route », ce référentiel représente un cadre méthodologique permettant d'atteindre des objectifs flexibles, à des enjeux communs à l'ensemble de l'Afrique, tels que la gestion des déchets, la gestion de l'eau, ou le recasement. ●



Économie circulaire

Circulez, il y a beaucoup à avoir...

La question de la gestion et de la valorisation des déchets commence à gagner du terrain au Maroc. Enjeu écologique et économique majeur, cette démarche est nécessaire pour une meilleure économie des ressources naturelles et des énergies tout en étant porteuse de nouvelles opportunités économiques...



Sacs en plastique : Une loi qui ouvre une belle voie...

Depuis le 1er juillet 2016, la loi marocaine interdit la production, l'importation, l'exportation, la commercialisation et l'utilisation de sacs en plastique destinés à l'emballage. Deux ans après son entrée en vigueur, cette loi a permis de bannir définitivement l'usage des sacs en plastique au niveau de la moyenne et grande distribution. Avec cette interdiction, la demande en produits alternatifs s'est considérablement accrue et l'offre des entreprises a suivi le rythme. La production de sacs non tissés est passée de 1,8 à 3,2 milliards de sacs et celle des sacs tissés de 1 à 1,2 milliard de sacs durant la deuxième année de mise en œuvre de la loi. Toutefois, l'utilisation de sacs interdits a persisté dans les souks et le commerce ambulancier et non organisé, qui s'approvisionnent auprès de réseaux clandestins et de la contrebande. Malgré les efforts des autorités et les multiples saisies opérées, le phénomène semble prendre de l'ampleur sur le plan national. ●

Jamil Manar

Le Maroc s'est engagé depuis plusieurs années dans une démarche volontariste de transition vers une économie plus circulaire. Pour y parvenir, le Royaume s'est engagé sur la piste du développement des filières de valorisation des déchets. Ce qui implique l'utilisation des matières recyclées, et la production des biens conçus pour faciliter leur recyclage. Le pays ambitionne également de promouvoir le réemploi et la réutilisation de ces rejets. Selon la Coalition pour la valorisation des déchets « COVAD », il est important aujourd'hui de faire des produits non intentionnels

ou les matières premières secondaires la base d'une économie circulaire verte et inclusive. En s'inscrivant dans cette dynamique vertueuse, le Maroc pourra se positionner à la fois comme un leader industriel mondial de la valorisation et le recyclage des déchets, et une des économies décarbonées les plus compétitives et les plus attractives de la région et de tout le continent. Aujourd'hui, si de grands efforts restent encore à faire, la prise de conscience de l'importance de l'économie circulaire gagne du terrain. En effet, tous les spécialistes sont unanimes sur l'importance de l'économie décarbonnée et la valorisation des ressources secondaires que sont les

déchets. Cette économie est porteuse d'opportunités pour les citoyens mais aussi pour les entreprises avec l'ouverture de nouveaux marchés et une multitude de ressources.

La COVAD s'est d'ailleurs fixé comme objectif de faire de l'économie circulaire un projet citoyen, durable et inclusif, créateur de valeur sociétale et environnementale, d'attractivité économique, au niveau international, national et territorial. Il s'agit aussi de créer un écosystème intégré des déchets, massif, compétitif et performant, à travers la consolidation des filières de valorisation des déchets existantes et l'intégration des filières internationales à fort potentiel.

Instance de concertation et de proposition, composée d'acteurs institutionnels et privés, la COVAD a identifié plusieurs mesures prioritaires à même de permettre au Maroc de réussir son projet de transition vers une économie circulaire. Parmi ces mesures on retrouve notamment la mise en place d'un système de gouvernance unifié, agile et opérationnel dédié à l'économie circulaire et à l'économie verte ainsi que la création d'un cadre normatif, réglementaire et fiscal incitatif et adapté aux besoins des opérateurs et des impératifs éco-environnementaux internationaux. Cette structure a accordé également un

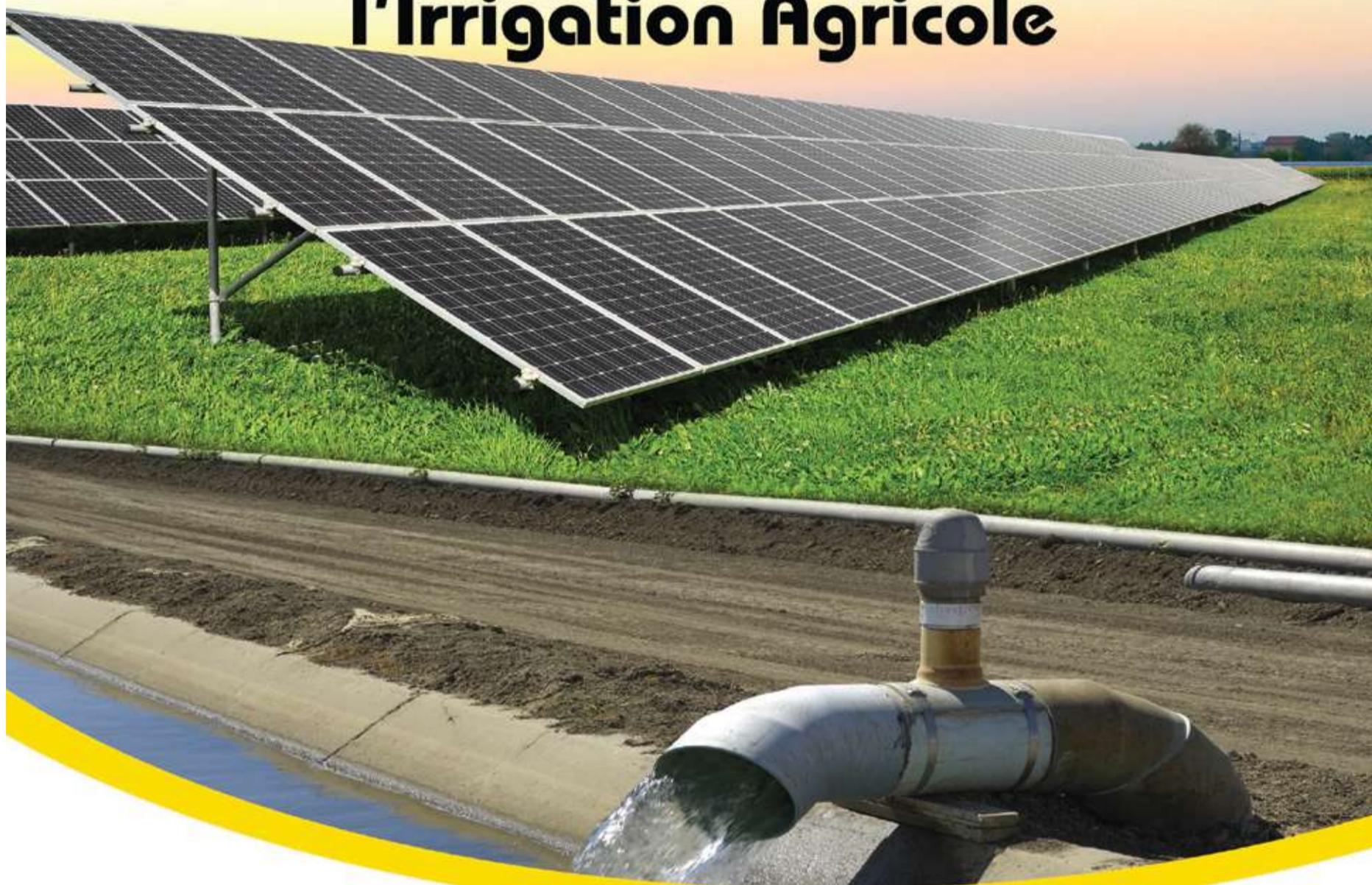
intérêt particulier à l'élaboration des mécanismes de financement innovants, adaptés à la fois aux projets industriels de grande envergure et aux microprojets de valorisation et de recyclage. Il s'agit également de créer une industrie de valorisation et de recyclage compétitive en focalisant sur les économies d'échelle et une politique d'industrialisation de substitution. ●

Les atouts de l'économie circulaire

Concept apparu dans les années 1970, l'économie circulaire est un système économique d'échange et de production qui, à tous les stades du cycle de vie des produits (biens et services), vise à augmenter l'efficacité de l'utilisation des ressources et à diminuer l'impact sur l'environnement tout en développant le bien-être des individus. En opposition avec l'économie classique dite linéaire, qui produit de la richesse sans se préoccuper de préserver les ressources, l'économie circulaire apporte une réponse intéressante aux enjeux du monde de demain. Le modèle de l'économie circulaire s'inscrit donc directement dans le cadre plus général du développement durable. Elle s'intègre en cela dans une stratégie globale qui fait également appel, entre autres, aux principes de l'économie verte, de l'écologie industrielle, de l'éco-conception ou encore de l'économie de la fonctionnalité. ●



Pompage Solaire pour l'Irrigation Agricole



-  Accompagnement de projets de pompage solaire avec différentes configurations conçues, évaluées, installées et en cours de mise en œuvre.
-  Un cadre propice de mise en œuvre et des standards de qualité sont mis en place.
-  Des mécanismes de soutien financier et d'incitations développés et proposés.
-  Les capacités des bénéficiaires et des partenaires sont renforcées dans le développement et la gestion des projets de pompage solaire et d'irrigation goutte à goutte.





Le Maigret DU CANARD



Le PSU perd sa star parlementaire

Un doux rêveur quitte la politique

Considéré comme le jeune espoir de la politique marocaine, Omar Balafrej a décidé de se retirer de la vie politique, déçu par les siens qui n'ont pas soutenu son projet de réunification de la gauche. Profil.

Jamil Manar

Minois angélique. Sourire charmeur. La tête du gendre idéal. Mais à 47 ans, il décide de divorcer. Non pas de sa femme, mais de sa formation politique, le Parti Socialiste Unifié (PSU). Le député de la circonscription de Rabat-Océan Omar Balafrej a décidé de prendre sa retraite politique avant l'heure. Avouez que ce qui est inhabituel dans le monde partisan national où seule la mort ou la mise à l'écart fracassante fait lâcher prise aux dirigeants. Avec la démission de ce celui qui incarnait l'espoir d'une politique marocaine renouée, usé et désabusé, les gauchistes perdent leur unique voix parlementaire qui a réussi à se faire entendre en raison de son anticonformisme politique et de ses positions audacieuses s'inscrivant en dehors du consensus ambiant. Homme politique branché et moderne qui recourt aux nouvelles technologies pour communiquer avec son public, le démissionnaire dénote dans un milieu saturé d'opportunistes de tout poil qui ne déploie qu'une seule énergie, celle de résister au changement.

Le positionnement de Balafrej, qui a introduit une note de fraîcheur dans un paysage sclérosé et monotone, lui a valu une certaine admiration chez une petite frange la population. Or une voix que l'on entend n'est pas forcément écoutée. Omar Balafrej a souffert de ne pas être écoutée jusque dans son propre parti où il est en désaccord profond avec sa secrétaire générale Nabila Mounib. Celle-ci a montré très peu d'enthousiasme pour son projet de fusion pour l'édification d'une grande fédération de gauche unifiée pour lequel il s'est engagé en 2015. Un projet qui relève de l'utopie dans un contexte politique national où les composantes de cette gauche moribonde n'ont jamais réussi à unifier leurs rangs et à parler d'une seule voix. Bien au contraire. Les scissions sur fond de divisions sont le lot quotidien depuis des décennies de cette tendance version groupusculaire qui a perdu beaucoup de sa superbe au fil des années. Il faut vraiment être soit naïf ou rêveur pour croire que les différentes sensibilités de la gauche marocaine, dont l'atomisation et les intrigues restent la principale caractéristique, acceptent de cohabiter sous une seule enseigne.

Celui qui pensait être ce rassembleur l'a appris à ses dépens. Frustré et déçu, cet homme politique nouvelle génération quitte le bureau politique de la Fédération de Gauche (FGD) et annonce sa non-participation aux prochaines élections. Une star politique s'éteint. Pour ses partisans, le départ



Omar Balafrej victime de son profil...

de Balafrej, c'est la défaite du renouveau.

Issu d'un milieu nanti de la capitale, Omar Balafrej qui a ses entrées dans l'establishment a de qui tenir. Né d'un père chirurgien, il est le petit-neveu de Ahmed Balafrej et a comme proches un certain Abderrahim Bouabid et M'hamed El Yazghi. C'est dire qu'il est tombé tout petit dans le chaudron de la politique et du militantisme. Lycée Descartes à Rabat, Lycée Janson-de-Sailly à Paris où il fait sa prépa Maths sup/Maths spé et puis l'École centrale de Lyon d'où il sort ingénieur. Un esprit cartésien happé malgré lui par le tourbillon de la politique.

Désert

De retour au bercail, il fait un passage à l'ex-holding ONA devenu depuis Al Mada et devient directeur technique à l'université Al Akhawayn et consultant auprès de la société financière internationale relevant de la Banque mondiale. En 2008, il prend les rênes de l'incubateur des startups Technopark Casablanca qu'il quitte en 2015, pour se présenter une année plus tard aux élections législatives qu'il remporte. Parallèlement à ses activités professionnelles, il s'emploie à faire vivre son engagement politique qu'il considère comme un devoir. Baptême de feu à l'USFP dont il est élu conseiller municipal à Ifrane de 2003 à 2009. Puis il est approché pour présider aux destinées de la Fondation Abderrahim Bouabid. L'ancien édile local quittera cette Fondation en 2010 après l'avoir rejoint 13 ans plus tôt. Suffisamment de temps pour se persuader qu'il a atterri dans un club d'apparatchiks trop rigides à son goût et qui porte bien des ambitions sauf celle de « la transformation de la société marocaine ».

La transformation de la société marocaine ! C'est ce qui le fait vibrer. Mener une politique en faveur des couches défavorisées fondée sur une répartition équilibrée des richesses. Sortir l'école publique de son sous-développement chronique qui compromet le développement du pays. Démanteler le système de la rente économique qui continue à plomber l'économie nationale. C'est pour ces choses-là qu'il plaide avec ferveur dans chacune de ses interventions qui le font passer auprès de la majorité des députés, bien recroquevillés sur les réflexes et les idées du passé, pour un extraterrestre déconnecté de la réalité du pays. La norme ce n'est pas lui. Ce sont les autres. Omar Balafrej prêchait dans le désert. Le Maroc n'est pas encore mûr pour des profils politiques pareils. La politique de papa a encore de beaux jours devant elle. ●

COUVRE-FEU NOCTURNE PENDANT LE RAMADAN





Le Maigret DU CANARD



Tribune Libre

Par **Abdeslam Seddiki** *

Les Marocains sont-ils à ce point malheureux ?

Pourquoi les Marocains sont-ils insuffisamment heureux ? Y-t-il une mesure un tant soit peu objective du bonheur ? On peut trouver des éléments de réponse à ces questions et d'autres dans le rapport mondial sur le bonheur que publie annuellement les Nations Unies à l'occasion de la journée mondiale du bonheur célébrée le 20 mars de chaque année.

« The World Happiness Report » 2020, le huitième du genre, est une étude historique de l'état du bonheur mondial qui classe 156 pays selon le degré de bonheur de leurs citoyens. Le Rapport sur le bonheur dans le monde 2020 classe pour la première fois les villes du monde entier en fonction de leur bien-être subjectif et approfondit la façon dont les environnements sociaux, urbains et naturels se combinent pour affecter notre bonheur. Au total, ce sont près de 40 critères qui sont retenus pour dégager l'indice du bonheur par pays et la manière dont les citoyens le ressentent. On y trouvera des indicateurs économiques comme le revenu par tête, des indicateurs sociaux comme la santé, l'éducation, les réseaux de solidarité, des indicateurs politiques comme la liberté de penser et de créer, la confiance envers les politiques, le niveau de corruption. La variable environnementale n'est pas en reste. Elle est présente en force non seulement la pandémie covid-19

oblige, mais elle est au centre des préoccupations du « Réseau des solutions de développement durable des Unies » chapeaute le rapport.

Les résultats de 2020, nonobstant la conjoncture de la pandémie, ne diffèrent guère de ceux des années précédentes. Ce sont les pays du Nord de l'Europe qui dégagent les meilleurs scores et se positionnent en tête du classement. Par ordre décroissant, on trouve : la Finlande, le Danemark, la Suisse, l'Islande, la Norvège, les Pays Bas, la Suède, la Nouvelle Zélande, l'Autriche et le Luxembourg. On retiendra que parmi les 10 premiers pays qui offrent plus de bonheur à leurs peuples, on trouve un seul, la Nouvelle Zélande, qui ne soit pas européen. Et qui plus est, nous remarquerons qu'il s'agit essentiellement des pays de taille petite à moyenne et dont le régime politique dominant est proche de la social-démocratie avec moins d'inégalités sociales et un cadre de vie favorable à l'épanouissement de l'individu.

Ce classement confirme une vérité déjà établie par les rapports du PNUD sur le développement humain. Ainsi, à l'instar du classement selon l'IDH (indice du développement humain), l'IBH (indice du bonheur humain) s'écarte considérablement du classement selon le PIB per capita. Ce ne sont pas forcément dans les pays riches qu'il fait beau vivre et où les gens sont les plus heureux. Par exemple, l'Allemagne, les

USA et la France n'occupent respectivement que le 17ème, le 19ème et le 25ème rang selon le classement réalisé par « World Happiness Report ».

En revanche, dans certains cas, la pauvreté matérielle va de pair avec le malheur des gens. Comme on peut le vérifier pour les pays qui clôturent le classement.

Victimisation

Il s'agit en remontant du bas vers le haut de: l'Afghanistan, Soudan du Sud, Zimbabwe, Rwanda, Syrie, Centrafrique, Tanzanie, Botswana, Yémen et Malawi. La note obtenue varie de 7,8 pour le premier de la classe (Finlande) à 2,5 pour le dernier (Afghanistan).

Qu'en est-il pour le Maroc ? Force est de constater que la situation n'est guère réjouissante, avec une modeste place de 102 même s'il faut relativiser en comparant cette position par rapport à certains pays. Avec une moyenne de 5, notre pays fait pratiquement autant que la Turquie, la Chine et beaucoup mieux que des pays comme l'Algérie (107ème rang), l'Afrique du Sud (116), la Tunisie (136) ou l'Egypte (147). Certes, le pays a été impacté sévèrement par la crise sanitaire en perdant 0,11 point par rapport à l'année d'avant, mais ce repli n'est pas une fatalité, puisque beaucoup de pays ont enregistré de meilleurs scores dans le

contexte pandémique que les années précédentes.

On peut toujours critiquer les résultats du « World Happiness Report » qui n'est pas sans présenter des failles d'autant plus qu'on a affaire à des appréciations subjectives. D'ailleurs, quand on remarque que le Maroc est classé après un certain nombre de pays dont on connaît la situation réelle, on est en mesure de s'interroger sur l'impartialité du rapport. Mais il ne sert à rien de jouer à la victimisation. Il convient, au contraire, de tirer les leçons de ce rapport en s'attaquant de front à nos insuffisances pour persévérer à servir au mieux notre peuple et à le rendre de plus en plus heureux. C'est un appel de cœur et de raison lancé aux décideurs. Le Maroc, et nous le disons sans chauvinisme aucun, dispose de tous les atouts pour se hisser au rang des pays où il fait beau vivre.

Il faut y croire et œuvrer inlassablement dans ce sens. Et tout en s'inspirant des best practices et des exemples réussis, on se gardera bien, toutefois, de procéder à une imitation stupide ou à un mimétisme aveugle.

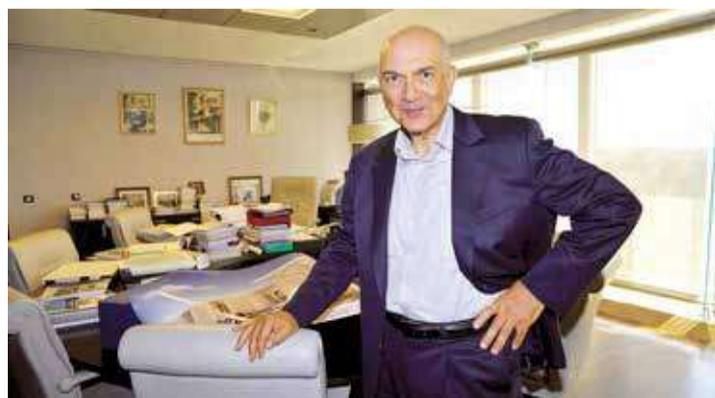
Au contraire, c'est en valorisant le génie créateur de notre peuple que l'on y parviendra. Qui parmi nous autres Marocains ne souhaiterait pas ardemment de vivre dans le bonheur et la quiétude ? ●

* **Economiste, ancien ministre de l'Emploi et des affaires sociales.**

Mostafa Terrab fait Officier de la Légion d'Honneur

Le président-directeur général de l'Office chérifien des phosphates (OCP), Mostafa Terrab, a été décoré des insignes d'Officier de la Légion d'Honneur de la république française.

Cette distinction honorifique lui a été remise mercredi 31 mars à Rabat par l'ambassadrice de France au Maroc, Hélène Le Gal. Selon l'ambassade de France, cette décoration a été remise pour « honorer l'exceptionnelle richesse du parcours de Terrab, qui a su rapprocher les mondes de l'industrie et de la recherche, au service du développement du royaume du Maroc » tout en récompensant sa contribution aux relations entre la France et le Maroc. Cette distinction vient également récompenser l'engagement du Groupe OCP, et de Mostafa Terrab, dans le domaine de l'éducation et le rôle d'institutions comme l'école 1337 ou encore le Lycée d'excellence de Benguerir en tant qu'ascenseur social pour les jeunes Marocains talentueux. ●



Mostafa Terrab, PDG de l'OCP.



Bec et ONGLES



Abdellatif Jouahri peu rassuré

Réputé pour ne pas mâcher ses mots, le wali de Bank Al-Maghrib (BAM), Abdellatif Jouahri, a indiqué, mercredi 31 mars, que les taux d'intérêt bas constituent un véritable défi pour le secteur de l'assurance.



« Le secteur de l'assurance, à l'instar d'autres activités de la finance et de l'économie en général, se trouve aujourd'hui face à des changements de paradigmes et à des mutations profondes dont certaines ont commencé bien avant la crise et pour d'autres, celle-ci en a été le catalyseur », a souligné le patron de la banque centrale.

« L'un des défis importants auxquels fait face l'industrie de l'assurance aujourd'hui est le niveau bas des taux d'intérêt. On l'oublie ou on l'ignore souvent, mais une baisse des taux n'a pas que des conséquences positives. Elle permet, certes, de relancer la demande et l'investissement, mais a également un impact néfaste sur l'épargne, en particulier la petite », a-t-il expliqué. Pour l'ex-argentier du royaume, cette baisse des taux d'intérêt « pourrait peser sur l'équilibre

des fonds de retraite et sur la rentabilité des entreprises d'assurances, et partant sur la stabilité financière ». En effet, dans un contexte de crise sanitaire, le scénario de taux d'intérêt bas et d'augmentation de l'inflation risque de durer. Il sera donc difficile pour les organismes assureurs de justifier d'une faible revalorisation des contrats tout en dotant leurs provisions.

L'assurance-vie étant en concurrence avec d'autres catégories de placements financiers notamment les comptes de dépôts à vue ou encore les livrets d'épargne. Galère en vue pour les assureurs ? ●

Top Secret !

Un officier italien s'est fait prendre la main dans le sac alors qu'il était en train de livrer des documents confidentiels de son état-major à un agent soviétique contre la modique somme de... 5 000 euros ! Comment ? J'ai dit soviétique ? Autant pour moi, je voulais dire russe, bien entendu ! Encore que le scénario de cette affaire soit digne des années de guerre froide où les espions venus du froid exerçaient avec brio leur talent dans la plupart des pays occidentaux... Avec le concours désintéressé de certains membres des partis communistes frères !

La scène s'est déroulée à Rome dans un lieu assez improbable où ne s'aventurent guère les jeunes gens de bonne famille..... L'officier italien et le « fonctionnaire » russe, déguisé pour l'occasion en... espion russe, (le meilleur moyen, croyait-il, de passer inaperçu ?) s'étaient donné rendez-vous dans un endroit glauque où ils étaient sûrs de ne pas se faire épingle... Manque de pot, la police italienne débarque à l'improviste, et met fin illico presto à ce rôle de troc...

Outre son caractère anachronique, le plus frappant dans cette histoire c'est l'amateurisme désarmant qui l'a caractérisé des deux côtés ! Même moi, qui ne suis pas une flèche en informatique, j'aurais mieux fait ! Alors, lorsqu'on veut jouer aux agents doubles, la moindre des choses, c'est de prendre quelques cours en informatique ! Rendez-vous compte... L'apprenti-espion italien passait son temps à photographier son écran au vu et au su de ses collègues, ce qui inévitablement avait fini par intriguer ces derniers... Même moi, qui ne suis pas une lumière en nouvelles technologies, j'aurais simplement sauvegardé ces documents sur une clé USB, effectué des captures d'écran, transmis les fichiers en question par envoi électronique... Que sais-je ? Ensuite, l'endroit convenu pour l'échange... Un endroit mal fréquenté, sous surveillance étroite de la police, et où ne mettent jamais les pieds des étrangers... Côté russe, on n'a pas non plus affaire à une flèche ! Un espion dont le look sentait plein nez l'honorable correspondant à mille lieues à la ronde...

Last but not least, la cassette utilisée pour recevoir le prix de son forfait contenait une somme ridicule de 5 000 euros... Même pas de quoi retaper son pavillon de banlieue en vue de profiter de sa retraite après une honnête vie d'espion besogneux ! Alors, soit l'officier italien communiquait des informations de troisième choix, auquel cas, pourquoi tout ce cinéma ? Soit il sous-estimait gravement la valeur des informations échangées et usurpait donc grandement sa fonction d'officier d'état-major !

Dans tous les cas, l'affaire n'a pas fait sourire les officiels italiens qui réclament des explications à la partie russe... J'en connais un qui va se faire tirer les oreilles par « le grand Boss »... Lequel en connaît un bout sur le métier, qu'il a pratiqué des années durant, avec un talent incontestable, avant d'accéder à de plus hautes responsabilités, comme vous n'êtes pas sans le savoir ! ●

N.Tallal

L'entretien -à peine- fictif de la semaine

Abdellatif Ouahbi, S.G du PAM

Je veux être futile à mon pays...

Une équipe du Canard a surpris le secrétaire général du PAM au moment où il sortait subrepticement d'une réunion dans le domicile de Saad Eddine Al Othmani.

L'heure du changement a-t-elle enfin sonné pour le PAM ?

Absolument. Je vois le PAM enfin sortir des affres de l'opposition pour aller goûter aux délices du pouvoir. Et ce n'est que justice pour notre parti qui a assez amusé la galerie parlementaire.

Je veux être futile à mon pays.

Il est grand temps que le PAM touche les dividendes de son opposition ?



Je n'ai pas dit cela, mais je suis convaincu que le changement au Maroc passe par l'arrivée de notre formation aux affaires. Surtout qu'elle a été créée initialement pour gouverner...

Vous avez récemment déclaré à la presse que le PAM n'est plus sous influence depuis que vous en avez pris les rênes il y a quelques années...

Finies les pressions plus ou moins occultes, politiques et systémiques. Mon PAM à moi ne subit que la pression atmosphérique et la mienne pour trouver dans le brouillard ambiant le chemin du temple gouvernemental. Il est devenu indépendant, un électron, certes, libre mais déboussolé et qui ne sait plus quelle direction prendre. Mais rassurez-vous, j'essaie malgré l'absence de visibilité de deviner où va souffler le vent...

Il va souffler dans quelle direction ?

Je sais que les vents ne sont pas favorables au PAM, mais j'ai bon espoir de le faire entrer au prochain gouvernement ne serait-ce qu'avec un petit strapontin qui me sera naturellement dévolu...

Juste un strapontin ?

Les temps sont également durs pour les politiciens et il ne faut pas être gourmand. C'est pour cela que je lance un appel à mes amis du parti pour profiter du ramadan pour apprendre à se serrer la ceinture.

Sans le PJD, pas d'espoir d'arriver au pouvoir..

Personnellement, je suis pour que le PJD reste encore au pouvoir pour une décennie de plus. C'est ma seule chance de devenir ministre de quelque chose, même si l'aile dure pro-Benkirane a conditionné la réconciliation PAM-PJD à des excuses officielles. Je me suis aplati devant Al Othmani et ses lieutenants en leur demandant pardon en coulisses pour les attaques haineuses de Ilyas El Omari contre le PJD. Mais en vain. J'espère que les islamistes finiront par jeter leur rancune à la rivière...

Au fait, El Omari a refait récemment surface en Chine où il a tressé des lauriers au parti communiste chinois... Avez-vous gardé le contact avec lui ?

Non, il est devenu bizarre et infréquentable depuis qu'il a laissé pousser la barbe et s'est fait planter des poils sur son front naguère dégarni. Pour ses amis intimes, il s'est assagi. Mais moi je le soupçonne d'être devenu islamiste. Ce qui est bon signe. ●

Propos recueillis par Saliha Toumi



Le MIGRATEUR



Les États-Unis et les pays arabes soutiennent le roi de Jordanie

Le soutien des États-Unis et des pays arabes au roi Abdallah II de Jordanie intervient alors que l'ancien prince héritier Hamzah ben Al Hussein, demi-frère de l'actuel monarque, se dit assigné à résidence. Les forces de sécurité jordaniennes ont arrêté plusieurs personnalités dans le cadre d'une longue et continue enquête de sécurité, et ont mis en garde l'ancien prince héritier Hamzah ben Al Hussein contre des actions visant la stabilité du royaume hachémite. Parmi les personnes arrêtées (entre 14 et 16 personnes selon le chef de la diplomatie jordannaise Ayman Safadi qui a tenu un point de presse dimanche à Amman) figurent un ancien ministre et un membre de la famille royale, a déclaré samedi un haut responsable militaire à l'agence de presse officielle Petra. Ce fonctionnaire a nié que le prince Hamzah ait été détenu. Mais dans un enregistrement vidéo, l'ancien prince héritier a déclaré qu'il était assigné à résidence et qu'on lui avait demandé de rester chez lui et de ne contacter personne.

Voici les réponses de différents pays et groupes :

Maroc :

Le roi du Maroc Mohammed VI a téléphoné au roi de Jordanie Abdallah II pour exprimer sa solidarité et son soutien aux mesures de sécurité prises par les autorités jordaniennes, a déclaré le Palais-royal marocain.

Oman :

Oman soutient totalement la Jordanie sous la direction du roi Abdallah et appuie fermement tout ce qui préserve la sécurité, la souveraineté et la stabilité de la Jordanie, a déclaré le ministère des Affaires étrangères dans un communiqué.

États-Unis :

« Nous suivons de près les rapports et sommes en contact avec les responsables jordaniens. Le roi Abdallah est un partenaire clé des États-Unis, et il a tout notre soutien », a déclaré Ned Price, porte-parole du département d'État américain, dans un courriel.

Arabie Saoudite :

« Le royaume affirme son soutien total, avec toutes ses capacités, à toutes les décisions et mesures prises par le roi Abdallah et Son Altesse le prince Al Hussein bin Abdallah II, le prince héritier, pour maintenir la sécurité et la stabilité », indique un communiqué de la cour royale saoudienne.

Égypte :

L'Égypte a exprimé son soutien au roi Abdallah de Jordanie et à ses efforts « pour maintenir la sécurité et la stabilité du royaume contre toute tentative d'y porter atteinte », a écrit le porte-parole de la présidence égyptienne sur Facebook.

Bahreïn :

« Sa Majesté le Roi Hamad bin Isa Al Khalifa a affirmé son soutien total aux décisions et mesures prises par SM le Roi Abdulla II bin Al Hussein de Jordanie pour maintenir la sécurité et la stabilité de son pays et désamorcer toutes les tentatives de déstabilisation », a rapporté l'agence de presse étatique BNA.

CCG :

Le Conseil de coopération du Golfe « a affirmé le soutien total du Conseil de coopération à toutes les décisions et mesures prises par Sa Majesté le Roi Abdallah II bin Al Hussein, pour préserver la sécurité et la stabilité de la Jordanie fraternelle, souhaitant à la Jordanie fraternelle une sécurité et une stabilité continues sous la direction de Sa Majesté le Roi Abdallah II et de Son Altesse, le fidèle Prince héritier », a déclaré le secrétaire général Nayef Falah Mubarak al-Hajraf dans un communiqué publié sur le site Internet du CCG.



Le Roi Mohammed VI et son homologue Abdallah II arrivant au Palais royal de Rabat, le 22 mars 2017 (AFP).

Liban :

« La sécurité et la sûreté de la Jordanie sont une base fondamentale pour la sécurité et la sûreté du monde arabe », a déclaré le Premier ministre libanais désigné Saad al-Hariri sur Twitter. « Toute notre solidarité avec les dirigeants jordaniens et le roi Abdallah pour défendre les acquis du peuple jordanien, protéger sa stabilité et refuser toute ingérence dans ses affaires. »

Le roi Abdallah avait choisi Hamzah comme prince héritier quelques heures après la mort de leur père, emporté par un cancer en février 1999, mais lui a retiré le titre en 2004. ●

L'ex-SG du FLN Amar Saâdani s'est réfugié au Maroc

« **L**a peur d'être extradé semble avoir jeté un véritable vent de panique parmi les anciennes personnalités ciblées par la justice algérienne. Des noms bien connus comme celui de Amar Saâdani, Mohamed Bédjaoui, mais aussi des membres des familles d'oligarques incarcérés et cités dans des enquêtes judiciaires s'activent à échapper à une éventuelle arrestation suivie d'une extradition » écrit le site Le Soir d'Algérie du 3 avril ! Et le site d'informations de préciser : « La dernière information en date fait état de la fuite précipitée de l'ancien secrétaire général du FLN et président de l'Assemblée populaire nationale, Amar Saâdani, au Maroc, font savoir plusieurs sources crédibles. » Une fuite qui se rait intervenue après que la France et l'Algérie ont signé une convention d'extradition.

« La signature récente, par Emmanuel Macron, de la loi autorisant l'approbation de la convention d'extradition entre les gouvernements français et algérien a aussi suscité des craintes au sein des proches d'oligarques actuellement incarcérés, car étant cités dans des affaires de justice ou ayant fait, eux aussi, l'objet de mandats d'arrêt internationaux. », poursuit le média électronique. ●

Biden lève les sanctions contre la procureure de la CPI

Les sanctions que l'administration Trump avait infligées à la procureure de la Cour pénale internationale (CPI) Fatou Bensouda qui a eu l'audace de lancer une enquête sur des crimes de guerre présumés commis par des soldats américains en Afghanistan et par ceux d'Israël dans les territoires palestiniens, ont finalement été levées vendredi 2 avril par la nouvelle administration démocrate de Joe Biden. Annonçant cette décision, le secrétaire d'État américain Antony Blinken a déclaré que les sanctions étaient « inappropriées et inefficaces » et a appelé à une coopération plus étroite avec la CPI. Les États-Unis ne sont pas membres de la CPI ont également retiré Phakiso Mochoko, chef de la Division de la compétence, de la complémentarité et de la coopération de la CPI, de la liste des ressortissants spécialement désignés, et ont mis fin à une politique distincte de 2019 sur les restrictions de visa pour certains membres du personnel de la CPI.

M. Blinken a déclaré dans un communiqué que Washington continuait d'être « en profond désaccord avec les actions de la CPI relatives aux situations afghane et palestinienne », et qu'il s'opposait aux « efforts de la CPI pour affirmer sa compétence sur le personnel d'États non parties tels que les États-Unis et Israël ». Antony Blinken a en outre appelé à une plus grande coopération entre les États-Unis et la CPI.

« Nous pensons toutefois que nos préoccupations concernant ses affaires seraient mieux traitées par un engagement avec toutes les parties prenantes au processus de la CPI plutôt que par l'imposition de sanctions », a-t-il déclaré. Le chef de la diplomatie américaine a également ajouté que les États-Unis étaient encouragés par les réformes envisagées pour aider la CPI à « hiérarchiser ses ressources et à remplir sa mission essentielle, à savoir servir de tribunal de dernier recours pour punir et dissuader les crimes d'atrocité ». L'année dernière, l'administration Trump a accusé la CPI d'empiéter sur la souveraineté nationale des États-Unis lorsqu'elle a lancé son enquête sur de potentiels crimes de guerre commis par les troupes américaines, les Talibans et les forces afghanes en Afghanistan. En annonçant les sanctions, le prédécesseur de M. Blinken, Mike Pompeo, a qualifié la Cour d'« institution complètement brisée et corrompue ». La CPI a répondu que ces sanctions consti-

tuaient une attaque contre la justice internationale et l'État de droit. Mme Bensouda quittera son poste en juin et sera remplacée par l'avocat britannique spécialiste des droits de l'homme Karim Khan. Le ministre français des Affaires étrangères, Jean-Yves Le Drian, a salué dans un communiqué la décision américaine, « une excellente nouvelle pour tous ceux qui sont engagés au service de la lutte contre l'impunité, du multilatéralisme et d'un ordre international fondé sur la règle de droit ». ●

EN ALGÉRIE, C'EST TOUS LES JOURS LE 1^{ER} AVRIL



Rue Ibnou Katir résidence Al Mawlid II Imm. D RDC n°4
Maârif - Casablanca -
Tél : 0522 23 32 93
Fax : 0522 23 46 78
E-mail : contact@lecanardlibere.com
Site web : www.lecanardlibere.com

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION ET DE LA RÉDACTION

Abdellah Chankou
a.chankou@lecanardlibere.com

RÉDACTEUR EN CHEF

Abdellah Chankou

RÉDACTION

Jamil Manar
Abdelkarim Chankou
Saliha Toumi
Rachid Wahbi
Ahmed Zoubair

CARICATURES

Boudali, Zag

SERVICE COMMERCIAL

Laila Lamrani Amine
Chaimaa El Omari Naib

WEBMASTER

Larbi Larzaoui

INFOGRAPHIE

Yahia Kamal

LOGISTIQUE

Youssef Roumadi

SERVICE COMPTABILITÉ

Essaadia HAKANI

Impression

Groupe Maroc Soir

DISTRIBUTION

Sapress

DOSSIER PRESSE

Aut. 51/06

DÉPÔT LÉGAL

2007 / 0025

ISSN 2028-0416



« Aussi riche que le roi », premier roman d'Abigail Assor

Sarah et Driss n'ont rien pour se rencontrer et tomber amoureux l'un de l'autre. Sarah est une jeune lycéenne française qui vit avec sa mère aux portes d'un bidonville. Les deux femmes ont suivi un homme avec qui la plus âgée des deux devait ouvrir un commerce. Mais il est parti avec l'argent, laissant les deux femmes démunies.

Driss, lui, appartient à la meilleure société marocaine. Son père est un industriel qui fabrique des jeans. Il est issu d'une famille fassie et vit à Casablanca dans le très chic quartier d'Anfa, tout en villas, jardins et vues sur le grand large...

L'histoire d'un amour impossible dans le Maroc du siècle dernier.

« Tout le monde est enfermé au Maroc, même les plus chanceux. Driss porte le poids des traditions familiales qu'il ne doit pas trahir, des normes de son milieu, des chaînes de la masculinité toxique – réussir à faire de l'argent, être un homme. Il y a une grande inertie dans cette classe aisée : elle ne veut rien changer pour ne pas risquer de perdre ses privilèges. Driss n'accepte pas cet ordre social. » Afrique Magazine (Février 2021)

Peut-il y avoir un vrai amour désintéressé entre

Driss et Sarah, dans le Casablanca des années 1990 ? À première vue cela sent le déjà lu à plein nez. Si, dans « Aussi riche que le roi » Abigail Assor mobilise tous les archétypes, c'est pour leur donner une nouvelle vie.

Si ce roman (208 pages), publié en janvier 2021 chez Gallimard, est centré sur l'histoire de ce couple, il ne s'y réduit pas. Ils font partie d'une bande de copains nés du bon côté de la barrière, qui passent leur temps entre la plage, les soirées privées et les boîtes de nuit...

« Abigail Assor dit la brutalité des rapports sociaux au Maroc à travers le regard d'une adolescente déclassée. Elle décrit, avec un sens particulièrement acéré du détail et une neutralité de ton qui amplifie encore la brutalité des situations, les signes extérieurs de distinction des uns et l'infinie pauvreté des autres. »

Violaine Morin, Le Monde des Livres.

Et puis il y a le style de cette primoromancière, à la fois chirurgical, maniant un scalpel précis et nerveux, et contenant ce qu'il faut de lyrisme pour raconter des amours difficiles, improbables.

« (...) Tu crois que t'es mieux que nous, Lalla Sarah, parce que tu traînes avec les riches ? » Il la lui res-

sortait tout le temps, cette histoire de riches.

Ça le faisait rire de l'appeler Lalla, parce que c'était un titre de noblesse et qu'il pensait qu'elle se prenait pour une reine. Mais un jour, elle le savait,

on l'appellerait vraiment Lalla, et le petit Arabe, il serait toujours dans son bidonville. « Bien sûr que je suis mieux que vous. Je suis une Française, moi. On n'est pas de la même race, connard. » (Page 11). Abigail Assor excelle aussi à raconter le vrai pouvoir de l'argent, qui n'a rien à voir avec les marques de (faux) luxe ou un mode de vie bling bling. « Tant que dans le portefeuille de Driss, il y aurait des billets, ces billets inépuisables d'aussi riche que le roi, alors chez lui, chez elle, ce serait le vrai calme : la fin de l'injustice, de la domination, de la violence ; le calme d'une maison où on a tous les droits ».

Après des études de sociologie et de philosophie à Londres, l'autrice née en 1990 à Casablanca a travaillé dans la communication culturelle et l'art contemporain, avant de se consacrer à l'écriture. ●



Des bouteilles de verre du 14e siècle découvertes à Tanger

Une découverte aussi rare que passionnante à Tanger. Une quinzaine de bouteilles en verre qui remonteraient au 14e siècle ont été découvertes, dimanche, soigneusement enterrées sur le toit d'un bâtiment situé sur le côté Est de l'ancienne médina de Tanger.



Selon l'Agence pour la promotion et le développement (APDN), ces bouteilles ont été découvertes dans le cadre des travaux du programme de réhabilitation et de mise en valeur de la médina de Tanger, réalisé par l'APDN, sous la supervision et le suivi de la wilaya de la région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma. Les 15 grandes bouteilles en verre étaient enterrées sur le toit de l'un des magasins situés sur le mur entourant Dar Debbagh sur le côté Est de la ville. Elles étaient utilisées dans la préservation et le transport de certaines substances liquides, telles que l'huile, jus et fermenteurs. Après avoir été inspectées par le conservateur régional du patrimoine, il s'est avéré qu'elles appartiennent au type de bouteilles appelées « Dames Jeanne », dont l'histoire est associée à un conte ancien datant du 14e siècle, fait savoir l'APDN, notant que ces (grandes bonnons de verre épais à la forme très arrondie et au goulot court) ont été conservées comme preuve historique pour une utilisation dans certains des lieux d'exposition muséale de la ville. ●

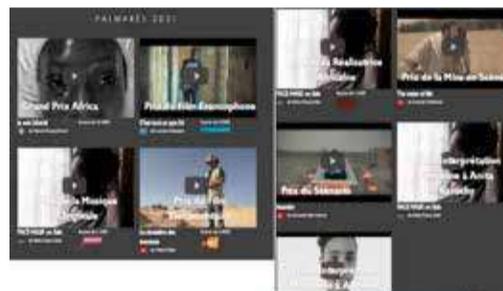
« Une Patrie Perdue » primé au Mobile Film Festival Africa

Le film marocain « Une Patrie Perdue » d'Othmane Aït Barbana s'est vu décerner le prix d'Interprétation Masculine à Abdellah Bousik au Mobile Film Festival Africa dont le palmarès a été dévoilé à Tunis.

Le Mobile film festival Africa repose sur le même principe de la version internationale du Mobile Film festival qui adopte le format: 1 Mobile, 1 Minute, 1 Film.

La plus haute distinction du festival « Le Grand Prix Africa » a été attribué au film sénégalais « Je Suis Liberté » de Marcel M Diouf (10.000 euros) alors que « Masque de Visage en Solde » de la Kényane Neha Manoj Shah a raflé trois prix dont celui de la Réalisatrice Africaine, de la Musique Originale et de l'interprétation Féminine décerné à l'actrice Anita Kavochy.

Trois tunisiens sont parmi les lauréats cette première édition. Il s'agit du Prix de la mise en scène qui est échu



à « L'eau de la Vie » de Souhaib Dakhlaoui, du Prix du film documentaire (2.000 euros) qui a été décerné au film « Le Cimetière des Inconnus » de Walid Fellah et du Prix du Scénario qui est revenu à « Divisés » de Houssein Ben Hamza. Quant au Prix du Film Francophone, il a été remis à « C'est Tout Ce Que J'ai » de Loridon Kabasele, (2.500 euros) de la République

Démocratique du Congo.

Ce palmarès est issu d'un appel à films en 2020 auquel 497 réalisateurs débutants ont présenté leurs dossiers de candidatures.

La cérémonie de la remise des prix, organisée le jeudi 25 mars à l'Institut Français de Tunisie, a été précédée par la projection des 51 films de la sélection. Les films primés sont retenus parmi une sélection officielle de 51 films de 23 pays du Continent africain.

Le palmarès complet : <https://fr.allafrica.com/stories/202103260455.html> ●

Décès de la reine de l'Aïta Hajja El Hamdaouia



La chanteuse Hajja El Hamdaouia est décédée à l'âge de 91 ans. La reine de l'Aïta, née en 1930 à Casablanca, a quitté ce monde ce lundi 5 avril, a annoncé son fils et argent artistique Chawki Sifaoui. Durant sa carrière, la diva de la chanson populaire marocaine a légué un répertoire musical riche et varie qui marqué d'une empreinte indélébile plusieurs

générations grâce notamment à des succès tels que « Daba iji », « Jiti ma jiti », « Dada ou hiani », « Al aar ya l'aar », « Lkass H'lou », « M'nin ana ou m'nin n'ta » et « H'zzou bina laalam ».

Hamdaouia, dont la carrière a commencé au début des années 1950, a modernisé l'Aïta Marsawiya, un style musical engagé qui a dérangé l'administration coloniale qui lui valu des séjours en prison. L'artiste a été décorée de l'ordre de commandant du Wissam Alaouite – Moukafaa Al Watania par le Roi Mohammed VI en 2013. La défunte sera inhumée au cimetière Achouhada à Casablanca. ●

Foum Zguid se dote d'un espace de la Mémoire historique de la résistance

Le Conseil de la région Souss-Massa a approuvé récemment une convention de partenariat pour contribuer à la construction d'un espace de la Mémoire Historique de la Résistance et de la Libération à Foum Zguid (province de Tata).

En vertu de cette convention, le Conseil de la région contribuera avec 1,2 million de dirham dans ce projet d'un montant global de 2 million de dirhams, contre 600.000 dirhams pour le Conseil provincial et 200.000 dirhams pour la commune de Foum Zguid. Pour sa part, le Haut-commissariat aux anciens résistants et anciens membres de l'armée de libération (HCAR) mettra en place les équipements nécessaires pour l'espace et assurera sa gestion et son animation. ●



Et Batati ET BATATA



Bizarre



Une Malienne enceinte de septuplés accouchera au Maroc

Il y a 20 ans, le 19 novembre 1997, les septuplés de la famille McCaughey voyaient le jour : Kenneth, Alexis, Nathan, Brandon, Natalie, Joel et Kelsey. C'est le premier cas dans l'histoire où tous les enfants ont survécu, même si peu après la naissance, on a diagnostiqué une paralysie cérébrale à deux d'entre eux. Bis repetita dans quelques semaines ? On l'espère bien pour cette Malienne de 25 ans enceinte de septuplés et qui était attendue fin mars au Maroc pour y poursuivre sa grossesse. Originaire de Tombouctou, la future jeune maman, est prise en charge depuis deux semaines au Centre Hospitalier Universitaire du Point G à Bamako. Mais pour un « meilleur suivi de cette grossesse qui sort de l'ordinaire », ses médecins préfèrent qu'elle soit suivie à l'étranger, a indiqué le ministère de la Santé dans un communiqué. « Elle devra en principe s'envoler ce week-end pour le Maroc où elle devra poursuivre sa prise en charge », indique le ministère. La jeune femme serait à son sixième mois de grossesse et les spécialistes s'inquiètent pour sa santé et sur les chances de survie des fœtus. Elle sera accompagnée au Maroc par son médecin et deux membres de sa famille. ●

Au trou pour vol de 600 rouleaux de papier WC

En février 2020, alors que Hong-Kong faisait face à une pénurie, trois hommes armés de couteaux avaient volé 50 paquets de papier toilettes, soit environ 600 rouleaux. Repartis avec 50 paquets de papier toilette représentant une valeur marchande de 1 700 HKD (183 euros). Soit 30 centimes d'euro le rouleau, une fortune. Chacun des trois larrons a été envoyé au trou pour 40 mois. Le média hongkongais Mingpao cité par l'AFP (12/3) rapporte qu'en février 2020, quand les premiers cas de coronavirus sont apparus dans la place financière asiatique, le papier hygiénique était devenu une denrée rare, les habitants redoutant une pénurie de ce produit. Ils s'étaient alors précipités dans les supermarchés afin de se constituer des stocks de produits de première nécessité et d'aliments de base. Les supermarchés étant dans l'incapacité de se réapprovisionner suffisamment vite, de longues files de clients se formaient devant les magasins, avant même leur ouverture. À peine approvisionnés, les rayons se vidaient à toute allure. ●

Ahmed Radhi n'est plus



C'est avec une immense tristesse que nous avons appris le décès de l'ex-directeur régional de l'Administration des douanes Ahmed Radhi. En cette douloureuse et bouleversante circonstance, les amis et les collègues de feu Radhi s'associent à la douleur de la famille du défunt en lui présentant leurs sincères condoléances. Puisse Dieu avoir le défunt en sa sainte miséricorde. Nous sommes à Dieu et à Lui nous retournons. ●



Rigolard



***Un jeune homme venait** tout juste d'obtenir son permis de conduire. Il demande donc à son père s'ils pouvaient discuter ensemble de l'utilisation de la voiture familiale...

Son père le conduit dans son bureau et lui propose le marché suivant : « Tu améliores ton rendement scolaire, tu étudies la Bible et tu te fais couper les cheveux. Ensuite, nous parlerons de la voiture. »

Un mois plus tard, le garçon revient à la charge et, encore, son père l'emmène dans son bureau. Le père ne tarde pas à prendre la parole.

« Mon fils, je suis très fier de toi. Ça va beaucoup mieux à l'école ; tu t'es concentré sur la Bible plus que je ne l'aurais cru, mais tu ne t'es pas fait couper les cheveux. »

« Mon fils, je suis très fier de toi. ça va beaucoup mieux à l'école ; tu t'es concentré sur la bible plus que je ne l'aurais cru, mais tu ne t'es pas fait couper les cheveux. »

Le jeune réplique : « Tu sais, papa, j'ai réfléchi à cela... Samson avait les cheveux longs... Moïse avait les cheveux longs... Noé avait les cheveux longs... et Jésus avait les cheveux longs ».

Et du tac au tac, le père réplique : « Et ils se déplaçaient à pied ! »

***- Papa, pourquoi il y a des supporters** à 20h sur les balcons ?

- C'est pour supporter le corps médical.
- Ils jouent contre qui ?
- Le Coronavirus.
- Ils vont gagner .
- Uniquement si on joue à domicile.

***Un grand antiquaire parcourt** la campagne pour dénicher au meilleur prix des meubles ou des objets anciens. Il arrive dans une ferme et voit un petit

chat qui boit son lait dans une écuille qu'il identifie immédiatement comme datant de l'époque romaine. Une pure merveille ! Cachant du mieux possible son enthousiasme, il dit au paysan :

- Ma femme a toujours eu envie d'avoir un chat. Si vous voulez vous débarrasser de celui-là, je vous l'achète.

- Pourquoi pas ? répond le fermier. Si vous me donnez deux cents euros, il est à vous.

- Marché conclu dit l'antiquaire. Il sort deux billets de 100 euros et les donne et ajoute nonchalamment :

- Pour qu'il ne soit pas trop dépaycé, je vais emmener son bol.

- Ah non ! Fait le fermier, le bol, vous le laissez ici ! Depuis le début de l'année, il m'a déjà fait vendre quinze chats.

***Kadda emprisonné discute** avec un nouveau détenu.

- Moi j'ai pris 10 ans pour escroquerie. Et toi ?

- Moi j'ai pris 20 ans pour secourisme...

- Arrête ! Tu déconnes. Personne n'a jamais pris autant pour secourisme. Même pas un mois.

- Ben si. Je t'explique. Ma belle-mère saignait du nez. Alors je lui ai fait un garrot autour du cou pour arrêter l'hémorragie...

***C'est une maîtresse qui sort** une carte du monde, elle demande à un élève, Jacob, de venir pointer l'Amérique sur la carte.

Ensuite, elle dit :

- Maintenant que tout le monde sait où se trouve l'Amérique, dites-moi qui l'a découverte ?

- À l'unisson tous les élèves disent :

- C'est Jacob madame !

CHERCHONS LOCATAIRES

Immeuble à usage de bureaux sous forme de 6 plateaux d'une superficie de 2500 m2 plus un parking de 2000 m2 pour 100 voitures

Adresse :

Sidi Maârouf lotissement
Attawfik le Zenith
Technoparc Casa Nearshore

Contact :

06 61 17 74 44



LOUONS DES BUREAUX DE TOUTES SUPERFICIES

Angle boulevard de la Résistance, Rond-point d'Europe et Boulevard Zerktouni
Contactez-nous au 0661177444





Et Batati ET BATATA



Mot Fléchés

| | | | | |
|---------------------------|--------------|-------------------|------------------|------------|
| Du point de vue de la loi | Indépendance | Note | Paresseux | Apéritif |
| Allégresse | Bienveillant | Spolia | Siège | Interviens |
| Vêtement | | Réalisateur | Lettre grecque | |
| Appareils | | | Candeur | |
| Jupe | Fente | | | |
| | Mois lunaire | | | |
| Recherche | | Commune française | Point cardinal | |
| Attila en fut un | | Lanthanide | Lumières | |
| | | Orge germé | | Pays |
| | | Réunion de pays | | |
| Liquide | | Transpires | | Monarque |
| Eparpille | | Infusion | | |
| | | | Note | |
| | | | Se moqua | |
| En matière de | | Prières | | |
| Etre imaginaire | | Elément chimique | | |
| | | | Plissa | |
| Explosif | | | Aller en justice | |

Mots croisés

| | | | | | | | | | |
|----|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 |
| 1 | | | | | | | | | |
| 2 | | | | | | | | | |
| 3 | | | | | | | | | |
| 4 | | | | | | | | | |
| 5 | | | | | | | | | |
| 6 | | | | | | | | | |
| 7 | | | | | | | | | |
| 8 | | | | | | | | | |
| 9 | | | | | | | | | |
| 10 | | | | | | | | | |
| 11 | | | | | | | | | |
| 12 | | | | | | | | | |

- Verticalement :
- 1: Granuleuses
 - 2: Rangea - Animal
 - 3: Concentrée - Sable mouvant
 - 4: Indique la matière - Cries
 - 5: Fit entrer - Indique un lieu
 - 6: Saint normand - Des molécules qui ont une même formule brute
 - 7: Trop près du soleil - Poissons
 - 8: Après bis - Parties de foie - Règle
 - 9: Attendrons - Petits cubes
- Horizontalement :
- 1: Equilibre
 - 2: Partie du corps du cheval - Mariages
 - 3: Baisers - Peintre
 - 4: Matière textile
 - 5: Moqueur
 - 6: Musiques militaires - Dans le texte original
 - 7: Réfutée - Commune novigienne
 - 8: En la matière - Luminaires
 - 9: Rivière africaine - Légumineuses
 - 10: Prendra
 - 11: Obtins - Démonstratif
 - 12: Raccordés

Mots Mêlés

| | | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| E | E | E | E | E | I | D | R | A | C | I | P | A |
| N | N | N | R | S | I | A | N | A | E | L | R | O |
| G | G | I | D | E | H | C | R | A | M | T | A | G |
| O | A | A | N | S | I | A | N | O | Y | L | N | |
| G | P | R | A | S | A | V | O | I | E | C | E | O |
| R | M | R | L | I | L | Y | S | E | N | O | G | L |
| U | A | O | F | A | S | R | N | S | I | D | N | L |
| O | H | L | U | N | A | R | U | R | A | E | O | I |
| B | C | N | R | R | C | E | O | O | M | U | T | S |
| U | I | A | I | E | E | B | M | C | J | G | N | S |
| S | E | A | U | V | E | R | G | N | E | N | I | U |
| B | S | E | N | I | H | P | U | A | D | A | A | O |
| O | E | I | D | N | A | M | R | O | N | L | S | R |

ROUSSILLON ALSACE BEARN
BOURGOGNE ARTOIS BERRY
CHAMPAGNE MARCHE CORSE
LANGUEDOC ANJOU MAINE
NIVERNAIS AUNIS SAVOIE
NORMANDIE
ORLEANAIS
SAINTONGE
AUVERGNE
DAUPHINE
LORRAINE
LYONNAIS
PICARDIE
FLANDRE

Su-Do-Ku

Compléter cette grille de manière à ce que chaque ligne, chaque colonne et chaque carré contienne une fois et une seule fois tous les chiffres de 1 à 9.

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 4 | | | | 2 | 3 | | | 6 |
| 1 | | | | 3 | | | | |
| | 7 | | | 1 | 8 | 5 | | |
| 7 | 1 | | | | | | | 8 |
| | 2 | 3 | | | | 1 | 7 | |
| | 4 | | | | | | 6 | 9 |
| | | 1 | 7 | 8 | | | | 5 |
| | | | 3 | | | | | 1 |
| 9 | | 4 | 6 | | | | | 7 |

A méditer



« En politique, il faut déjà beaucoup de culture pour se contenter d'explications simples. »

André Siegfried,
Quelques maximes.

Solution des jeux du numéro précédent

Su-Do-Ku

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 6 | 7 | 3 | 1 | 4 | 5 | 8 | 9 | 2 |
| 8 | 5 | 9 | 2 | 7 | 3 | 6 | 1 | 4 |
| 4 | 1 | 2 | 8 | 9 | 6 | 5 | 3 | 7 |
| 5 | 6 | 1 | 4 | 3 | 2 | 9 | 7 | 8 |
| 2 | 4 | 8 | 9 | 1 | 7 | 3 | 5 | 6 |
| 9 | 3 | 7 | 6 | 5 | 8 | 2 | 4 | 1 |
| 1 | 2 | 4 | 3 | 6 | 9 | 7 | 8 | 5 |
| 3 | 8 | 5 | 7 | 2 | 4 | 1 | 6 | 9 |
| 7 | 9 | 6 | 5 | 8 | 1 | 4 | 2 | 3 |

Mots fléchés

| | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| E | E | E | E | I | D | R | A | C | I | P | A |
| F | B | A | R | B | O | U | R | O | U | | |
| A | P | R | E | | R | I | S | S | | | |
| C | H | I | A | N | T | I | S | C | | | |
| I | T | T | I | R | | B | E | L | | | |
| F | S | B | A | | O | V | A | L | E | | |
| S | I | | R | E | I | N | E | S | | | |
| G | E | N | A | | N | A | N | T | | | |
| M | A | N | N | E | | I | | I | | | |
| E | I | | U | S | N | E | E | S | | | |
| N | E | V | E | | I | | D | S | | | |
| E | T | N | A | | S | A | | A | U | | |
| S | T | R | A | B | I | S | M | E | | | |

Mots croisés

| | | | | | | | | | |
|----|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 |
| 1 | P | E | R | D | I | T | I | O | N |
| 2 | A | V | E | R | S | E | S | O | |
| 3 | R | A | L | A | T | I | G | E | |
| 4 | A | D | I | P | E | U | S | E | |
| 5 | T | E | E | P | T | S | N | B | |
| 6 | O | S | E | R | A | P | E | U | |
| 7 | N | A | S | O | U | C | I | A | |
| 8 | N | A | S | C | A | L | S | | |
| 9 | E | C | R | I | T | I | N | O | S |
| 10 | R | I | E | T | T | O | G | O | |
| 11 | R | E | C | R | E | E | I | N | |
| 12 | E | R | O | S | L | U | E | S | |

Mots Mêlés

La solution est CALENDRIER.



L'OPTICIEN QUI SUBLIME VOTRE REGARD

DES PRIX TENDRES À VOUS
CHATOUILLER **LES YEUX**

SOYEZ LES PREMIERS À EN PROFITER
LUNETTES TENDANCE DES GRANDES MARQUES ET DES CRÉATEURS

Angle Moulay Driss 1er et rue L'ysier - Casablanca ● Tél : 05 22 82 90 21 ● Fax : 05 22 82 89 33 ● www.chicoptique.ma